

## A. Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes	31.12.2014	31.12.2013
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>7.1 &amp; 7.2</b>	<b>1 695 101</b>	<b>1 558 569</b>
• Achats consommés		(24 715)	(23 644)
• Charges de personnel et assimilées		(1 442 234)	(1 330 902)
• Autres achats et charges externes		(127 163)	(115 278)
• Dotations nettes aux amortissements		(9 012)	(7 901)
• Dotations nettes aux provisions		(4 592)	(7 337)
• Autres produits d'exploitation		675	2 647
• Autres charges d'exploitation		18	(2 930)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>7.1</b>	<b>88 078</b>	<b>73 222</b>
• Autres produits opérationnels		225	0
• Autres charges opérationnelles	6.1	(6 090)	(3 620)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>7.1</b>	<b>82 213</b>	<b>69 602</b>
• Quote-part de résultat net de sociétés MEE prolongeant l'activité du groupe	4.3	2 768	4 654
<b>Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés MEE</b>	<b>7.1</b>	<b>84 982</b>	<b>74 256</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>6.2</b>	<b>7 109</b>	<b>(4 575)</b>
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>92 091</b>	<b>69 682</b>
• Charge d'impôt sur le résultat	6.3	(26 939)	(23 680)
<b>Résultat net</b>		<b>65 152</b>	<b>46 002</b>
• attribuable aux propriétaires de la société mère		60 626	40 314
• attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		4 526	5 688
		65 152	46 002
<b>Résultat par action des propriétaires de la société (en euros)</b>			
• De base et dilué	10.1	5,46	3,63

## B. Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
<b>Résultat net</b>	<b>65 152</b>	<b>46 002</b>
<b>Autres éléments recyclables en résultat</b>		
• Ecart de conversion	227	(78)
• Juste valeur des instruments financiers	(1 590)	
• Impôt différé sur juste valeur des instruments financiers	547	
<b>Autres éléments non recyclables en résultat</b>		
• Ecart actuariel sur engagements de retraites	(7 939)	(772)
• Impôt différé sur écarts actuariels	2 694	261
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(6 061)</b>	<b>(590)</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>59 091</b>	<b>45 412</b>
• attribuable aux propriétaires de la société mère	52 972	40 175
• attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	6 120	5 237
	59 091	45 412

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

## C. Bilan consolidé

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31.12.2014	31.12.2013
<i>Goodwill</i>	4.1	153 219	138 613
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	4.1	41 769	32 517
• Total des immobilisations incorporelles		194 988	171 130
• Immobilisations corporelles	4.2	61 686	32 566
• Actifs financiers	4.4.1 & 4.4.2	70 734	33 564
• Participations dans les entreprises associées	4.3	7 908	5 796
• Impôts différés	6.3.2	8 114	6 780
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>343 430</b>	<b>249 837</b>
• Stocks		2 702	2 439
• Créances clients	4.4.1 & 4.4.3	329 963	314 252
• Autres créances	4.4.1 & 4.4.4	25 079	21 689
• Actifs d'impôts exigibles	4.4.1	4 412	2 307
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.4.1 & 4.4.5	99 596	66 586
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>461 752</b>	<b>407 273</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>805 181</b>	<b>657 111</b>

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31.12.2014	31.12.13
<i>Capital</i>	4.5	4 050	4 050
<i>Primes &amp; réserves</i>		265 307	218 698
<b>Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère</b>		<b>269 357</b>	<b>222 748</b>
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		16 938	15 702
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>286 295</b>	<b>238 450</b>
• Engagements de retraites	4.7.1.1	21 148	12 718
• Emprunts partie non courante	4.8.1 & 4.8.2	88 286	45 700
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>109 434</b>	<b>58 418</b>
• Emprunts partie courante	4.8.1 & 4.8.2	27 060	34 801
• Découverts bancaires et assimilés	4.8.2	37 019	14 005
• Provisions pour autres passifs	4.7.2	6 614	7 998
• Dettes fournisseurs	4.8.1	30 828	29 523
• Dettes fiscales et sociales	4.8.1 & 4.8.3.1	277 325	252 187
• Dettes d'impôts exigibles	4.8.1	3 422	3 150
• Autres dettes	4.8.1 & 4.8.3.2	27 185	18 578
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>409 452</b>	<b>360 242</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>805 181</b>	<b>657 111</b>

## D. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital	Titres auto-détenus	Autres réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
<b>Exercice 2013</b>							
Capitaux propres au 01/01/13	4 050	(1 850)	196 227	(2 242)	196 185	13 838	210 023
• Résultat net de l'exercice			40 314		40 314	5 688	46 002
• Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(139)	(139)	(451)	(590)
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40 314</b>	<b>(139)</b>	<b>40 175</b>	<b>5 237</b>	<b>45 412</b>
• Dividendes distribués			(2 551)		(2 551)	(3 411)	(5 963)
• Opérations sur titres auto-détenus		(209)			(209)		(209)
• Autres mouvements			(10 853)		(10 853)	39	(10 814)
Transactions avec les actionnaires	0	(209)	(13 404)	0	(13 613)	(3 372)	(16 985)
Capitaux propres au 31/12/13	4 050	(2 058)	223 136	(2 381)	222 747	15 702	238 450
<b>Exercice 2014</b>							
Capitaux propres au 01/01/14	4 050	(2 058)	223 136	(2 381)	222 747	15 702	238 450
• Résultat net de l'exercice			60 626	0	60 626	4 526	65 152
• Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(7 654)	(7 654)	1 594	(6 061)
<b>Résultat net et gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>(0)</b>	<b>0</b>	<b>60 626</b>	<b>(7 654)</b>	<b>52 972</b>	<b>6 120</b>	<b>59 091</b>
• Dividendes distribués			(2 441)		(2 441)	(4 311)	(6 752)
• Opérations sur titres auto-détenus		(176)			(176)		(176)
• Autres mouvements <sup>(1)</sup>			(3 746)	(1)	(3 747)	(572)	(4 319)
Transactions avec les actionnaires	0	(176)	(6 187)	(1)	(6 363)	(4 883)	(11 247)
Capitaux propres au 31/12/14	4 050	(2 234)	277 576	(10 036)	269 355	16 938	286 295
<i><sup>(1)</sup> Détail des autres mouvements</i>							
Réévaluation des puts sur intérêts minoritaires PeopleLink			(4 844)		(4 844)		(4 844)
Rachat put monétaires			3 269		3 269	(3 269)	0
Intérêts minoritaires sur acquisition Actium					0	3 190	3 190
Réévaluation des puts sur intérêts minoritaires Actium			(2 241)		(2 241)	(396)	(2 637)
Autres			70	(1)	69	(98)	(29)
<b>Total des autres mouvements</b>		<b>0</b>	<b>(3 746)</b>	<b>(1)</b>	<b>(3 747)</b>	<b>(572)</b>	<b>(4 319)</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

## E. Tableau des flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros	Notes	31.12.2014	31.12.2013
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>65 152</b>	<b>46 002</b>
<i>Elimination des charges sans effet de trésorerie</i>			
• Quote-part dans le résultat des entreprises associées		(2 768)	(4 654)
• Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	8.1	13 953	10 596
• Variation des provisions		(987)	4 506
• Impact du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)		(37 768)	(23 147)
• Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		(6 900)	
• Elimination des résultats de cession d'actifs		166	138
• Coût de l'endettement financier <sup>(1)</sup>		2 242	4 524
• Charge d'impôt (y compris impôts différés)	6.3	26 939	23 680
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt (A)</b>		<b>60 028</b>	<b>61 645</b>
• Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (B)	8.2	16 721	(671)
• Impôts versés (C)		(26 921)	(20 148)
<b>Flux de trésorerie générés par l'activité (D = A+B+C)</b>		<b>49 828</b>	<b>40 826</b>
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(931)	(1 258)
• Acquisitions d'immobilisations corporelles (hors contrats location - financement)		(15 757)	(12 216)
• Acquisitions d'immobilisations corporelles (contrats location - financement)		(21 326)	(4 174)
• Regroupement d'entreprise net de la trésorerie acquise		(9 188)	(13 476)
• Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles		86	99
• Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles		0	232
• Autres flux liés aux opérations d'investissements		1 144	(1 702)
<b>Flux liés aux opérations d'investissements</b>		<b>(45 973)</b>	<b>(32 495)</b>
• Augmentation de capital		(18)	0
• Dividendes versés		(6 767)	(5 930)
• Achat - revente d'actions propres		(176)	(209)
• Remboursement d'emprunts	8.3	(15 888)	(4 941)
• Emission d'emprunts (hors contrats location - financement)	8.3	9 474	6 202
• Emission d'emprunts (contrats location - financement)	8.3	21 326	4 174
• Intérêts financiers versés		(2 227)	(4 474)
<b>Flux liés aux opérations financières</b>		<b>5 724</b>	<b>(5 178)</b>
• Incidence de la variation des taux de change		416	(31)
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>9 996</b>	<b>3 121</b>
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture</b>		<b>52 581</b>	<b>49 460</b>
• Variation de trésorerie		9 995	3 121
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture</b>		<b>62 577</b>	<b>52 581</b>

(1) En 2013, le coût de l'endettement financier était présenté net du résultat de change.

## F. Notes aux états financiers consolidés

### Sommaire

#### 1 – Faits marquants de l'exercice

- 1.1. Regroupements d'entreprises réalisés pendant l'exercice
  - 1.1.1. Etats-Unis
  - 1.1.2. France
- 1.2. Renouvellement des licences d'assistance aéroportuaire
- 1.3. Projet immobilier
- 1.4. Puts sur intérêts minoritaires de PeopleLink
- 1.5. Hausse de taux du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
- 1.6. Perception d'une subvention publique pour la construction d'un terminal cargo au Sierra Leone

#### 2 – Règles et méthodes comptables

- 2.1. Base de préparation des états financiers consolidés
  - 2.1.1. Base d'évaluation utilisée
  - 2.1.2. Changement de normes et d'interprétations
- 2.2. Méthodes de consolidation
- 2.3. Regroupements d'entreprises
- 2.4. Information sectorielle
- 2.5. Méthode de conversion des éléments en devises
  - 2.5.1. Conversion des transactions en monnaies étrangères
  - 2.5.2. Conversion des états financiers libellés en monnaies étrangères
- 2.6. Immobilisations incorporelles
  - 2.6.1. Goodwills
  - 2.6.2. Autres immobilisations incorporelles
- 2.7. Immobilisations corporelles
  - 2.7.1. Principes comptables
  - 2.7.2. Contrats de locations
- 2.8. Dépréciation d'actifs non financiers
- 2.9. Stocks
- 2.10. Actifs financiers
  - 2.10.1. Actifs financiers non courants
  - 2.10.2. Créances clients
  - 2.10.3. Autres créances et actifs d'impôts exigibles
  - 2.10.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie
  - 2.10.5. Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture
- 2.11. Titres d'autocontrôle
- 2.12. Dividendes et capitaux
- 2.13. Provisions pour risques et charges
  - 2.13.1. Avantages du personnel
    - 2.13.1.1. Engagements sociaux
    - 2.13.1.2. Paiements fondés sur des actions
  - 2.13.2. Provisions pour autres passifs
- 2.14. Passifs financiers
  - 2.14.1. Emprunts et découverts bancaires
  - 2.14.2. Passifs financiers courants
- 2.15. Impôts différés
- 2.16. Autres impôts et taxes
- 2.17. Reconnaissance des produits
- 2.18. Présentation du compte de résultat consolidé
  - 2.18.1. Résultat opérationnel courant
  - 2.18.2. Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des entreprises MEE

#### 3 – Utilisation d'estimations et jugements comptables déterminants

#### 4 – Notes sur le bilan consolidé

- 4.1. Immobilisations incorporelles
- 4.2. Immobilisations corporelles
- 4.3. Participations dans les entreprises associées
- 4.4. Actifs financiers
  - 4.4.1. Catégories d'actifs financiers
  - 4.4.2. Actifs financiers non courants
  - 4.4.3. Créances clients

- 4.4.4. Autres créances
- 4.4.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie
- 4.5. Capital et autocontrôle
- 4.6. Informations sur les intérêts des détenteurs de participation ne donnant pas le contrôle
- 4.7. Provisions pour risques et charges
  - 4.7.1. Avantages liés au personnel
    - 4.7.1.1. Régimes à prestations définies
    - 4.7.1.2. Régimes à cotisations définies
    - 4.7.1.3. Autres avantages du personnel
  - 4.7.2. Provisions pour autres passifs
- 4.8. Passifs financiers
  - 4.8.1. Catégories de passifs financiers
  - 4.8.2. Emprunts et découverts bancaires
    - 4.8.2.1. Endettement financier brut
      - 4.8.2.1.1. Nature et échéance
      - 4.8.2.1.2. Répartition par type de taux et par devises
      - 4.8.2.1.3. Variation de l'endettement financier brut
      - 4.8.2.1.4. Principales lignes de dettes
      - 4.8.2.1.5. Opérations de couverture
      - 4.8.2.1.6. Engagements financiers à respecter
    - 4.8.2.2. Endettement financier net
  - 4.8.3. Passifs financiers courants
    - 4.8.3.1. Dettes fiscales et sociales
    - 4.8.3.2. Autres dettes

#### **5 - Risques financiers**

- 5.1. Risque de change
- 5.2. Risque de taux
- 5.3. Risque de concentration et de crédit
- 5.4. Risque de liquidité
- 5.5. Risque de contrepartie financière

#### **6 - Notes sur le compte de résultat consolidé**

- 6.1. Autres produits et autres charges opérationnels
- 6.2. Coût de l'endettement financier net
- 6.3. Charge d'impôt sur le résultat
  - 6.3.1. Charge d'impôt nette
  - 6.3.2. Impôts différés par nature

#### **7 - Information sectorielle et géographique**

- 7.1. Information par secteurs opérationnels
- 7.2. Information par zones géographiques

#### **8 - Notes sur le tableau des flux de trésorerie consolidés**

- 8.1. Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles
- 8.2. Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité
- 8.3. Remboursements et émissions d'emprunts

#### **9 - Engagements hors bilan**

- 9.1. Engagements hors bilan liés au financement de la société non demandés spécifiquement par IFRS 7
  - 9.1.1. Engagements donnés
  - 9.1.2. Engagements reçus
- 9.2. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles de la société
  - 9.2.1. Engagements donnés
  - 9.2.2. Engagements reçus

#### **10 - Autres informations**

- 10.1. Résultat par action
- 10.2. Dividende par action
- 10.3. Informations sur les parties liées
  - 10.3.1. Rémunérations des mandataires sociaux
  - 10.3.2. Autres parties liées
- 10.4. Événements post-clôture
- 10.5. Effectifs permanents à la clôture
- 10.6. Périmètre de consolidation

## Comptes consolidés au 31 décembre 2014

Groupe CRIT (« La Société ») est une société anonyme de droit français cotée au compartiment C Euronext à Paris. Son siège social est situé 92-98 Boulevard Victor Hugo à Clichy (Hauts de Seine).

Le Groupe offre des services diversifiés dont le cœur de métier est le travail temporaire.

### 1. Faits marquants de l'exercice

#### 1.1. Regroupements d'entreprises réalisés pendant l'exercice

##### 1.1.1 Etats-Unis

Le Groupe CRIT a poursuivi en 2014 son expansion aux Etats-Unis, en rachetant à travers sa filiale PeopleLink les actifs des sociétés suivantes :

Entreprise acquise	Etat USA	Activité	Méthode d'acquisition	Date d'acquisition
• 2AM Group	Caroline du Sud	Outsourcing des services de contrôle qualité et d'ingénierie pour les industries de l'automobile, de l'aéronautique, de l'aérospatial et du naval	Rachat d'actifs	17/02/2014
• Actium	Californie	Prestations de travail temporaire dans les technologies de l'information et la gestion de projets	Rachat d'actifs	01/07/2014

Le rachat a porté sur l'ensemble des actifs des entreprises concernées à l'exception notamment des comptes clients et de trésorerie et équivalents de trésorerie tandis que les dettes antérieures à l'acquisition n'ont pas été reprises.

Chacun des ensembles acquis constituant une activité au sens de la norme IFRS 3R, les acquisitions effectuées constituent des regroupements d'entreprises qui ont été comptabilisés selon ladite norme.

Ils permettent au Groupe d'étendre sa présence sur de nouveaux marchés du Travail temporaire aux Etats-Unis et de se positionner dans de nouveaux états.

Le tableau suivant présente la valeur des actifs acquis à la date d'acquisition :

En milliers d'euros	Total
• Immobilisations incorporelles	16 538
. Goodwill	7 351
. Marques	2 241
. Relations clients	4 880
. Clauses de non-concurrence	2 067
• Immobilisations corporelles	658
• Immobilisations corporelles	(553)
<b>Juste valeur des actifs et des passifs assumés</b>	<b>16 643</b>
<b>Juste valeur des intérêts minoritaires</b>	<b>(3 190)</b>
<b>Prix d'acquisition du regroupement</b>	<b>13 453</b>

Le prix d'acquisition soit 13,5 M€ a été payé pour sa partie principale au comptant soit 8,1 M€. Le paiement du solde est étalé sur deux ans par trimestrialité et peut varier en fonction des résultats des activités reprises. Ce complément de prix a été valorisé sur ces bases et actualisé pour le calcul de sa juste valeur qui s'élève à 5,4 M€ à la date d'acquisition.

Le rachat des actifs de la société Actium Inc. A été fait par la société Actium LLC., filiale à 75 % de PeopleLink et dont le pourcentage d'intérêt du groupe est ainsi de 63,75 %. Les intérêts minoritaires du regroupement (3,2 M€) ont été évalués à leur juste valeur incluant leur quote-part dans le goodwill. La méthode retenue est celle du goodwill complet.

Il existe d'autre part des options croisées d'achat et de vente contractées avec les minoritaires représentant 25 % du capital d'Actium LLC, exerçables à compter du 31 décembre 2018, sur la base d'une valeur d'entreprise égale à un multiple de l'EBITDA de l'année précédant l'option minoré de la dette financière à la clôture du même exercice.

La valeur de la dette financière comptabilisée à ce titre selon IAS 32 en contrepartie des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère est de 3,5 MUSD au 31 décembre 2014 contre 4,4 MUSD à la date d'acquisition.

Le chiffre d'affaires des activités acquises depuis la date d'acquisition est de 21,7 M€.

Les frais d'acquisition liés à ces acquisitions soit 245 K€ sont présentés en autres charges opérationnelles non récurrentes selon la note 2.18.

Le goodwill dégagé par ces opérations représente pour le Groupe l'opportunité d'étendre son offre de services à de nouveaux secteurs d'activité aux Etats-Unis.

Les marques des sociétés acquises sont considérées comme ayant une durée de vie limitée et sont amorties sur leur durée d'utilisation estimée à 8 ans.

Les relations clients contractuelles et non contractuelles sont une valeur clé du marché du travail temporaire et sont amortissables sur leur durée d'utilisation estimée à 8 ans. Les clauses de non-concurrence concernent des employés clés des entités concernées et sont amorties sur la durée qu'elles couvrent soit 3 ans.

Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles (marques, relations clients et clauses de non-concurrence) sont fiscalement amortissables sur une durée de 15 ans.

### 1.1.2 France

Le Groupe a d'autre part acquis le 7 mars 2014 au travers de sa filiale Maser, 100 % du capital de la société EDOM, ensemblier industriel spécialisé dans la maintenance des équipements hydroélectriques situé à Crolles (Isère). Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement des activités de Maser sur les secteurs de l'énergie. Le chiffre d'affaires d'EDOM est de 2,4 M€ en année pleine. Cette opération a été conclue à un prix d'acquisition de 829 K€ et dégage un goodwill de 619 K€.

### 1.2 Renouvellement des licences d'assistance aéroportuaires

Dans le cadre de l'appel d'offre lancé par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) pour la sélection de prestataires de services sur les aéroports parisiens de Roissy Charles de Gaulle et d'Orly, le groupe à travers sa filiale Groupe Europe Handling a obtenu, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2014, le renouvellement de ses licences d'assistance aéroportuaires pour les services faisant l'objet de limitation du nombre de prestataires (assistance bagages, chargement, déchargement et déplacement des avions). Ces licences faisant l'objet de deux décrets du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie sont signées pour une durée de 7 ans.

Groupe Europe Handling pourra ainsi continuer à exercer ses activités sur les terminaux 1 et 2 de l'aéroport Paris Charles de Gaulle, d'Orly Ouest et Orly Sud et bénéficie également par cette décision, d'une extension de son périmètre d'intervention au terminal 3 de l'aéroport Charles de Gaulle.

### 1.3 Projet immobilier

Le groupe valorise son patrimoine immobilier par la construction d'un immeuble à usage de bureaux d'une surface utile de 13 617 m<sup>2</sup> sur l'emplacement historique du siège social à Saint Ouen, propriété du Groupe.

Un contrat de promotion immobilière a été signé le 29 janvier 2014 entre Groupe Crit, « maître d'ouvrage » et la société Eiffage Immobilier Ile de France, « promoteur ». Le financement de ce projet est assuré par un contrat de crédit-bail immobilier conclu le 27 mars 2014 entre la SCI l'Arche de Saint Ouen, « preneur » et les sociétés Natiocredibail et Genefim, « bailleur ».

Le montant de cet investissement est évalué à la somme de 56 M€ et le Groupe ayant d'autre part réalisé un prêt rémunéré au bailleur d'un montant de 10 M€, l'encours net à financer par le bailleur est de 46 M€. La dette de crédit-bail correspondante présentée au bilan a été diminuée de cette avance preneur, les critères de compensation d'IAS 32.42 étant remplis.

Le contrat de location financement qui permet au Groupe d'utiliser l'actif et de se voir transférer la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à sa propriété est comptabilisé dans les états financiers à la fois à l'actif, en immobilisation, et au passif, en dette financière, comme s'il s'agissait d'un achat à crédit.

Cette opération de financement a été précédée d'une cession bail réalisée le même jour qui a permis au Groupe de céder divers actifs au bailleur au prix de 10,6 M€. L'opération de cession bail étant suivie d'un contrat de location financement, le profit de cession réalisé à cette occasion soit 3,2 M€ a été neutralisé pour être repris de manière étalée sur la durée du contrat selon les termes d'IAS 17.

Le contrat de crédit-bail immobilier étant conclu à taux variable, la SCI l'Arche de Saint Ouen a d'autre part mis en place auprès de BNP Paribas et Société Générale, un swap de taux permettant d'échanger ce taux variable contre un taux fixe pour un montant notionnel de 30,9 M€. Ces contrats de swap couvrent le taux variable du contrat de crédit-bail sous-jacent pour chaque échéance. Le taux moyen pondéré de ces swaps est de 1,6060 %.

Les travaux de construction avancent conformément au calendrier prévisionnel. L'avancement des travaux comptabilisé en immobilisations en cours et en dettes financières est de 17,2 M€.

Des honoraires, commissions et frais liés au montage du contrat ont d'autre part été activés pour un montant de 0,9 M€.

### **1.4 Puts sur intérêts minoritaires de PeopleLink**

Le Groupe Crit a acquis le 1er septembre 2011 75% du capital de la société PeopleLink, acteur nord-américain du travail temporaire et du recrutement basé à South Bend (Indiana). Il existait à cette date des options croisées d'achat et de vente contractées avec les minoritaires de PeopleLink représentant 25% du capital cette société. Le prix d'exercice de ces options est déterminé en fonction d'un multiple de l'EBITDA calculé selon le contrat d'acquisition.

Au cours de l'exercice, un minoritaire a exercé cette option pour 10 % du capital le 1<sup>er</sup> juin 2014 pour une valeur de 10,5 M\$ (soit 7,9 M€ au cours moyen au 31 décembre 2014). Ce paiement est venu minorer la dette financière constatée selon IAS 32 par la contrepartie des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère.

Selon les termes de la norme IFRS 10, cette opération d'acquisition complémentaire de titres après prise de contrôle a conduit, d'autre part, uniquement à un reclassement des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle aux capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère pour 4,5 M\$ (soit 3,3 M€ au cours de clôture du 31 décembre 2013) sans changer la valeur consolidée des actifs et des passifs identifiables de la filiale y compris le goodwill.

A la clôture de l'exercice, les options non exercées représentent ainsi 15 % du capital de la société. Les minoritaires subsistants après cette opération et représentant 15 % du capital de PeopleLink ont d'autre part accepté le 5 décembre 2014 de prolonger d'une année la période au terme de laquelle les options peuvent être exercées. L'exercice devient ainsi possible à partir 31 décembre 2015.

La sortie future de trésorerie actualisée au taux de financement moyen du Groupe aux Etats-Unis soit 2,422 %, pour les 15 % restants du capital, est de 30,3 M\$ au 31 décembre 2014 (soit 25,0 M€ au cours de clôture).

La variation de cette dette relative aux puts sur intérêts minoritaires a été constatée :

- en charge financière pour l'effet de désactualisation soit 0,4 M€,
- en variation des capitaux propres – part du Groupe pour le changement de la valeur estimée du prix d'exercice soit 4,9 M€,
- en écart de conversion sur capitaux propres soit 2,8 M€ pour l'impact lié à l'évolution du cours du dollar US.

### **1.5 Hausse de taux du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi**

La troisième loi de finances rectificative pour 2012 a instauré un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) au bénéfice des entreprises imposées à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu. Ce crédit d'impôt de 4 % des rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 a vu son taux porté à 6 % des rémunérations versées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Il peut être imputé sur l'impôt dû ou à défaut est remboursable au bout de 3 ans.

Le Groupe reconnaît ce crédit d'impôt en réduction des charges de personnel au compte de résultat. L'actif correspondant est présenté au bilan dans les actifs financiers non-courant.

### **1.6 Perception d'une subvention publique pour la construction d'un terminal cargo au Sierra Leone**

La société GEH finance pour sa filiale SHP Sierra Leone la construction d'un terminal cargo sur l'aéroport de Lungi.

Une subvention publique de 898 K€ destinée à financer ces activités à long terme a été accordée par NL Agency, Ministère des affaires étrangères néerlandais et perçue à hauteur de 90 % de son montant.

La subvention d'investissement est accordée définitivement sous condition résolutoire et GEH doit présenter les résultats techniques de ces travaux selon un calendrier défini. La subvention peut être à ce titre partiellement ou totalement remise en cause. Le montant final accordé sera déterminé en fin de projet et le montant perçu d'avance soit 808 K€ est classé jusque-là en produits constatés d'avance.

A cette date, la subvention sera reclassée en diminution de la valeur de l'actif et amortie au même rythme que ce dernier selon le choix prévu par IAS 20.

## 2. Règles et méthodes comptables

Les principales règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes consolidés sont décrites ci-dessous et ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

### 2.1. Base de préparation des états financiers consolidés

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 1<sup>er</sup> avril 2015. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Conformément au règlement CE N° 1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé, et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne, les comptes consolidés de Groupe CRIT et de ses filiales (le « Groupe ») sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB et tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2014. Il comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC).

Le référentiel utilisé est disponible sur le site internet de la Commission Européenne [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

#### 2.1.1. Base d'évaluation utilisée

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique à l'exception notamment de certaines catégories d'actifs et de passifs financiers qui sont évalués selon leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière ainsi que précisé ci-dessous.

Le Groupe valorise à la juste valeur sur une base récurrente au bilan principalement ses actifs de gestion de trésorerie, les instruments financiers dérivés ainsi que lors de regroupement d'entreprises les actifs acquis et passifs assumés identifiables.

L'information relative à la juste valeur des instruments financiers est communiquée en notes 4.4.1 et 4.8.1.

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé lors du transfert d'un passif pour une transaction normale sur le marché principal de l'actif ou du passif ou à défaut sur le marché le plus avantageux, c'est-à-dire celui qui maximise le prix de vente de l'actif ou minimise le prix de transfert du passif.

Le Groupe détermine ces justes valeurs en combinant les différentes approches suivantes :

- approche par le marché reposant sur les prix de transaction,
- approche par les coûts qui s'appuie sur l'estimation du coût de remplacement d'un actif par un autre actif apportant les mêmes services,
- approche par les résultats en actualisant les flux de trésorerie futurs.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon 3 niveaux :

- niveau 1 : prix coté sur un marché actif pour un instrument identique. Les OPCVM monétaires et les placements très liquides, convertibles en un montant connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur sont ainsi valorisés.
- niveau 2 : évaluation utilisant uniquement des données observables sur un marché actif pour un instrument similaire utilisée pour la valorisation des comptes de dépôts à court terme convertibles à tout moment en trésorerie sans risque de changement de valeur et les instruments financiers dérivés.
- niveau 3 : évaluation utilisant principalement des données non observables. Les immobilisations incorporelles acquises lors de regroupement d'entreprises – marques et relations clients notamment - sont ainsi valorisées.

Ainsi qu'il est précisé en note 3, l'établissement des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite la définition par les dirigeants d'un certain nombre d'hypothèses, d'estimations et d'appréciations, celles-ci sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement.

Ces hypothèses, estimations et appréciations dont il est possible que les résultats futurs diffèrent, sont revues par la direction à chaque clôture au regard des réalisations passées et des anticipations.

Dans le contexte récent de crise de la dette souveraine en Europe, le Groupe a ainsi précisé les hypothèses retenues et encadré celles-ci de calculs de sensibilité lorsque cela s'avérait pertinent pour les quatre domaines suivants qui ont fait l'objet de travaux particuliers :

- L'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés (impairment) au cours desquels le Groupe s'est efforcé de retenir des hypothèses prudentes concernant notamment l'estimation des flux futurs de trésorerie. L'approche développée est détaillée en note 4.1
- L'estimation des avantages liés au personnel (note 4.7.1)
- L'estimation des provisions pour litiges (note 4.7.2)
- La détermination des impôts différés et en particulier l'appréciation du caractère recouvrable des impôts différés actifs.

### 2.1.2. Changement de normes et d'interprétations

#### *Normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2014*

Le Groupe applique les normes et textes entrés en vigueur à compter de l'exercice au 1er janvier 2014 suivants :

- Normes sur les méthodes de consolidation :

IFRS 10 « Etats financiers consolidés » : Cette nouvelle norme remplace IAS 27 dont la version révisée est dorénavant réservée aux états financiers individuels et SIC 12 « Consolidation des entités ad hoc ». Elle définit le contrôle d'un investisseur comme le pouvoir de diriger les activités d'une autre entité afin d'agir sur les rendements variables auxquels il est exposé ou a droit.

IFRS 11 « Partenariats » : Cette nouvelle norme définit deux catégories de partenariats, les joint-ventures et les joint-operations et supprime la méthode de l'intégration proportionnelle pour la consolidation des joint-ventures.

IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » : IFRS 12 intègre dans une seule norme les informations obligatoires à fournir par une entité qui détient des intérêts dans des filiales, des partenariats, des entités associés ou des entités structurées non consolidées.

IAS 28 Révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » : La principale nouveauté d'IAS 28 révisée est l'application de la méthode de la mise en équivalence non seulement aux entreprises associées mais également aux joint-ventures qualifiées comme telles selon IFRS 11.

Amendements IFRS 10, 11, 12 « Dispositions transitoires » : Ces amendements apportent des clarifications aux dispositions transitoires de la norme IFRS 10 et fournissent des allègements sur les informations comparatives à présenter en limitant les retraitements à la période précédente. En outre, concernant les informations à fournir pour les entités structurées non consolidées, les amendements suppriment l'obligation de présenter une information comparative pour les périodes précédentes à celle où la norme IFRS 12 est appliquée pour la première fois.

Amendements à IFRS 10, 11, 12 et IAS 27R « Sociétés d'investissement » : Ces amendements s'appliquent à une catégorie particulière d'entreprises, qualifiées d'entités d'investissement, qui seront désormais exemptées des dispositions comptables de la norme portant sur les états financiers consolidés, IFRS 10 et n'auront pas d'impact sur les comptes consolidés du groupe.

Les normes et amendements précédents qui revoient en profondeur la détermination du périmètre et les méthodes de consolidation sont d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ils n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe hormis la fourniture d'informations supplémentaires prescrites par la norme IFRS 12.

- Autres normes et interprétations

Amendement à IAS 32 « Compensation d'actifs et de passifs financiers » : Cet amendement d'IAS 32 clarifie les règles de compensation entre les actifs et les passifs financiers.

Amendement à IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers » : Cet amendement d'IAS 36 prévoit la fourniture d'informations supplémentaires pour les actifs non financiers dépréciés lorsque leur valeur recouvrable est basée sur la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Amendement à IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture » : Cet amendement permet par exception la poursuite de la comptabilité de couverture dans la situation où un dérivé, qui a été désigné comme instrument de couverture, fait l'objet d'un transfert par novation d'une contrepartie vers une contrepartie centrale en conséquence de dispositions législatives ou réglementaires.

Ces derniers textes sont sans impact significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

**Normes, amendements et interprétations susceptibles d'être anticipées pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014**

Amendements IAS 16 « Immobilisations corporelles » et IAS 38 « Immobilisations incorporelles » : Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables » : IAS 16 et IAS 38 posent le principe d'une base d'amortissement correspondant à la consommation des avantages économiques futurs d'un actif. L'IASB a précisé que l'utilisation d'une méthode d'amortissement fondée sur les revenus n'est pas appropriée, car les revenus générés par une activité qui inclut l'utilisation d'un actif reflètent des facteurs autres que la consommation des avantages économiques liés à cet actif. L'IASB précise également que le revenu est, en général, présumé être une base inappropriée pour mesurer la consommation des avantages économiques liés à un actif incorporel. Cette présomption peut, cependant, être réfutée dans certaines circonstances limitées.

Amendements IAS 19 « Avantages du personnel - Cotisations des membres du personnel » : Ces amendements clarifient et simplifient la comptabilisation des cotisations indépendantes du nombre d'années de service du membre du personnel, notamment les contributions des membres du personnel qui sont calculées en fonction d'un pourcentage fixe du salaire. Ces contributions peuvent être comptabilisées comme une réduction du coût des services rendus de la période pendant laquelle le service est rendu, au lieu d'être affectées aux périodes de services.

Amendements IFRS 11 « Partenariats : Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes » : Ces amendements viennent préciser la manière de comptabiliser les acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise («business») au sens d'IFRS 3 - Regroupements d'entreprises.

**Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2010-2012**

- IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » : Définition de « condition d'acquisition »
- IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » : Comptabilité de la contrepartie conditionnelle lors d'un regroupement d'entreprises
- IFRS 8 « Secteurs opérationnels » : Regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation du total des actifs des secteurs à présenter avec les actifs de l'entité
- IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » : Débiteurs et créditeurs à court terme
- IAS 16 « Immobilisations corporelles » et IAS 38 « Immobilisations incorporelles » : Méthode de la réévaluation - ajustement proportionnel de l'amortissement cumulé
- IAS 24 « Information relative aux parties liées » : Personnel clé de la direction

**Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2011-2013**

- IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » : Exclusions du champ d'application des formations de partenariats
- IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur » : Précision relative aux éléments concernés par l'exclusion des portefeuilles gérés sur une base nette
- IAS 40 « Immeubles de placement » : Nécessité de jugement pour déterminer si l'acquisition d'un immeuble de placement constitue une acquisition d'actif ou d'un groupe d'actifs ou un regroupement d'entreprises

IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique » : L'IFRIC 21 interprétation de l'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » précise que le fait générateur d'obligation qui crée un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible est l'activité qui rend le droit ou la taxe exigible, tel qu'il est prévu dans les dispositions légales ou réglementaires.

Le Groupe n'a pas retenu la possibilité d'anticiper ces textes. Hormis l'interprétation IFRIC 21 dont la première application aura un impact positif de 1,4 M€ sur les capitaux propres consolidés, le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur ses résultats et sa situation financière lors de leur mise en application.

**Normes, amendements et interprétations susceptibles applicables après 2014 et non anticipés par le Groupe****IFRS 9 « Instruments financiers » :**

La version finale de la norme IFRS 9 publiée le 24 juillet 2014 regroupe les 3 phases qui ont constitué le projet : classification et évaluation, dépréciation et comptabilité de couverture.

Les améliorations apportées par IFRS 9 incluent :

- une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers, soit au coût amorti soit à la juste valeur, qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels,
- un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues »,
- une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture alignant le traitement comptable sur les activités de gestion des risques permettant leur prise en compte dans les états financiers.

Les informations en annexe sont aussi renforcées. L'objectif global est d'améliorer l'information des investisseurs. IFRS 9 est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Une application anticipée est autorisée. IFRS 15 « Revenu des contrats avec les clients »

La norme IFRS 15 pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients. Son principe de base est la comptabilisation du produit pour décrire le transfert de biens ou de services à un client, et ce pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. La nouvelle norme se traduira également par une amélioration des informations à fournir en annexe.

Elle viendra se substituer à IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction » ainsi qu'aux interprétations IFRIC correspondantes : IFRIC 13, IFRIC 15, IFRIC 18 et SIC 31 et doit être appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, de façon rétroactive. Une application anticipée est autorisée.

La norme prévoit une approche en 5 étapes à mettre en œuvre pour comptabiliser un produit :

- Identification du(des) contrat(s) avec un client
- Identification des différentes obligations de performance distinctes du contrat
- Détermination du prix de la transaction
- Affectation du prix de la transaction aux obligations différentes de performance
- Comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites

Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2012-2014

Amendements IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une société associée ou une joint-venture » : La principale conséquence de ces amendements est qu'un résultat de cession (profit ou perte) soit reconnu intégralement, lorsque la transaction concerne une entreprise au sens d'IFRS 3 (qu'il s'agisse d'une filiale ou non).

Les analyses de l'impact que ces normes, amendements et interprétations pourraient avoir pour le Groupe sont en cours d'analyse.

### 2.2. Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent les états financiers de la Société et ceux des entités (y compris les entités structurées) qu'elle contrôle ("les filiales").

La Société a le contrôle lorsqu'elle :

- détient le pouvoir sur l'entité émettrice;
- est exposée, ou a le droit, à des rendements variables, en raison de ses liens avec l'entité émettrice ;
- a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

La Société doit réévaluer si elle contrôle l'entité émettrice lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des trois éléments du contrôle énumérés ci-dessus ont changé.

La méthode de l'intégration globale est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges de la filiale sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est présentée distinctement dans les capitaux propres et dans le compte de résultat consolidé.

La Société consolide la filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesse de la consolider lorsqu'elle en perd le contrôle. Ainsi, les produits et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global à compter de la date où la Société acquiert le contrôle de la filiale et jusqu'à la date où elle cesse de contrôler celle-ci.

Tous les actifs et les passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie intragroupe qui ont trait à des transactions entre entités du groupe doivent être éliminés complètement lors de la consolidation.

Les sociétés associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle, sont consolidées par mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'entité émettrice devient une entreprise associée.

Lors de l'acquisition de la participation dans une entreprise associée, tout excédent du coût de la participation sur la quote-part revenant au Groupe de la juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables de l'entité émettrice est comptabilisé à titre de goodwill, qui est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Tout excédent de la quote-part revenant au Groupe de la juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables sur le coût de la participation, après réévaluation, est immédiatement comptabilisé en résultat net dans la période d'acquisition de la participation.

Le Groupe cesse d'utiliser la méthode de la mise en équivalence à compter de la date à laquelle sa participation cesse d'être une participation dans une entreprise associée.

La liste des sociétés consolidées est présentée en note 10.6. ci-après.

### 2.3. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût du regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs en date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, et de tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les regroupements d'entreprises réalisés après le 1<sup>er</sup> janvier 2010 tiennent compte de la révision des normes IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » et IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels ».

La révision de la norme IFRS 3 a introduit les principales modifications suivantes pour les regroupements postérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

- la constatation des coûts directs liés à l'acquisition en charges de la période,
- la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition,
- l'option disponible au cas par cas pour chaque acquisition, d'évaluer les capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise soit à leur juste valeur,
- dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte en résultat.

La révision de la norme IAS 27 a apporté quant à elle les principaux changements suivants :

- les acquisitions complémentaires de titres après prise de contrôle exclusif et parallèlement les cessions de titres sans perte du contrôle exclusif influent uniquement sur les capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe en maintenant inchangée la valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale y compris le goodwill,
- les cessions de titres avec perte du contrôle exclusif donnent lieu à la constatation d'un résultat de cession calculé sur la totalité de la participation à la date de l'opération.

### 2.4. Information sectorielle

Le Groupe CRIT intervient dans trois métiers :

- Le Travail temporaire et le recrutement constituent le cœur de métier du Groupe, qui agit en tant qu'acteur global en ressources humaines grâce à son offre étendue de services.
- L'Assistance aéroportuaire inclut tous les services à effectuer sur un avion entre son atterrissage et son décollage, notamment l'assistance aux passagers et aux avions.
- Les Autres services regroupent les services en ingénierie et en maintenance industrielle ainsi que les activités diverses (gestion dématérialisée RH, prestations d'accueil, négoce...).

L'activité de la société PRESTINTER, prestataire de services internes principalement au pôle Travail temporaire et recrutement, est rattachée à ce métier. Les activités de formation qui se sont notablement développées pour la part hors-groupe sont en revanche gérées au sein du pôle Autres services.

Ces différents types de prestations de services aux entreprises ont chacune leur marché et type de clientèle, leur méthode de distribution et leur environnement réglementaire. Ils constituent la base du reporting interne.

Le principal décideur opérationnel est le Président Directeur Général. Assisté des dirigeants de secteurs du pôle Travail temporaire et recrutement et des Activités Aéroportuaires, il évalue la performance de ces secteurs opérationnels et leur alloue les ressources nécessaires en fonction d'indicateurs de performance opérationnelle (chiffre d'affaires et résultat opérationnel).

Les secteurs à présenter sont ainsi fondés sur ces 3 secteurs opérationnels suivis par le management :

- Travail temporaire et recrutement
- Assistance aéroportuaire
- Autres services.

## **2.5. Méthode de conversion des éléments en devises**

Les états financiers consolidés sont exprimés en milliers d'euros, l'euro étant la devise fonctionnelle de la société mère, Groupe CRIT et la devise de présentation du Groupe.

### **2.5.1. Conversion des transactions en monnaies étrangères**

Les transactions réalisées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont initialement enregistrées au taux de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture, les actifs et passifs monétaires correspondants sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de clôture. Les pertes et gains de change résultant du dénouement de ces opérations en devises et de la réévaluation au taux de clôture des créances et dettes en monnaies étrangères sont enregistrés en résultat financier.

### **2.5.2. Conversion des états financiers libellés en monnaies étrangères**

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »).

Les postes du bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les postes du compte de résultat exprimés en devises sont convertis en euros au cours moyen annuel. Les différences de conversion en résultant sont inscrites en tant que composante distincte des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle.

Lorsqu'une activité étrangère est dissoute ou cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont reclassées en résultat.

## **2.6. Immobilisations incorporelles**

### **2.6.1. Goodwills**

A l'occasion de la première consolidation des filiales du Groupe, il est procédé dans un délai n'excédant pas un an à l'évaluation de la quote-part du Groupe dans l'ensemble des actifs et passifs acquis identifiables. L'écart entre cette quote-part acquise et le coût d'acquisition constitue le goodwill.

Les goodwills font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités de réalisation des tests de perte de valeur sont détaillées dans la partie 4.1. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat opérationnel.

Les goodwills sont comptabilisés déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles.

### **2.6.2. Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants :

- les relations clients, les marques, les accords de non concurrence acquis dans le cadre des regroupements d'entreprise,
- les logiciels achetés ou développés en interne,
- les droits au bail.

Les relations clients, marques et accords de non concurrence acquis dans le cadre des regroupements d'entreprise sont comptabilisées à leur juste valeur déterminée à la date d'acquisition par des experts indépendants. Ces éléments sont éventuellement ajustés dans les douze mois suivant l'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, le modèle du coût historique est appliqué aux immobilisations incorporelles. Les actifs à durée d'utilité indéfinie ne sont pas amortis mais soumis chaque année à un test de dépréciation. Un amortissement est constaté pour les actifs dont la durée d'utilité est finie.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée estimée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations. Les principales durées d'utilisation estimées retenues sont les suivantes :

Nature	Durée d'utilisation estimée
• Relations clients	8 à 10 ans
• Marques	8 à 10 ans
• Accords de non concurrence	3 à 5 ans
• Logiciels	1 à 5 ans
• Droit au bail	5 à 10 ans

## 2.7. Immobilisations corporelles

### 2.7.1. Principes comptables

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le Groupe a choisi le principe de l'évaluation des immobilisations corporelles selon la méthode du coût historique amorti.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée estimée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations. Les principales durées d'utilisation estimées retenues sont les suivantes :

Nature	Durée d'utilisation estimée
• Constructions	40 ans
• Agencements et aménagements	3 à 5 ans
• Installations techniques, matériel et outillage	5 à 10 ans
• Matériel informatique et de bureau	3 à 5 ans
• Matériel de transport	4 à 5 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable estimée lorsque cette dernière est inférieure.

### 2.7.2. Contrats de location

La distinction entre contrats de location financement et contrats de location simple est effectuée sur la base de l'analyse économique du partage des risques et avantages entre le preneur et le bailleur.

Tel que préconisé par l'IAS 17, les contrats de location sont comptabilisés selon leur nature. S'ils ont pour conséquence de transférer substantiellement les risques et avantages au preneur, ces contrats de location financement sont retraités et les actifs ainsi acquis sont immobilisés et amortis selon les règles du Groupe et la dette correspondante est comptabilisée au passif.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat de façon linéaire sous forme de loyers sur la durée de la location.

## 2.8. Dépréciation d'actifs non financiers

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur internes ou externes, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et celles non encore mises en service.

La valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels est comparée à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût des ventes et la valeur d'utilité.

Afin de déterminer leur valeur d'utilité, les actifs auxquels il est impossible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.) à laquelle ils appartiennent.

L'Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs, dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les UGT du Groupe étaient déterminées jusqu'en 2011 uniquement sur la base des secteurs opérationnels Travail temporaire et recrutement, Assistance aéroportuaire et Autres services.

Face à l'internationalisation du secteur du Travail temporaire et recrutement suite au rachat de PeopleLink en 2011, le Groupe a identifié au sein de cette activité trois UGT distinctes par zones :

- UGT Travail temporaire et recrutement France et autres pays,
- UGT Travail temporaire et recrutement Etats-Unis,
- UGT Travail temporaire et recrutement Espagne, les deux autres UGT Assistance aéroportuaire et UGT Autres services restant sans changement.

Le goodwill du secteur opérationnel Travail temporaire et recrutement a ainsi été affecté par zones à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 et fait l'objet d'un test d'impairment annuel sur ces bases comme celui de l'UGT Assistance aéroportuaire ainsi que décrit dans la note 4.1.

La valeur d'utilité de l'U.G.T. est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés selon les principes suivants:

- les flux de trésorerie sont issus de plans d'affaires à 5 ans élaborés par le management de l'entité concernée;
- le taux d'actualisation est déterminé sur la base d'un coût moyen pondéré du capital utilisé prenant en compte un ratio d'endettement cible, un coût de la dette financière pour le Groupe, un taux sans risque, une prime de risque action et un bêta sur la base des données historiques;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

La valeur recouvrable ainsi déterminée à partir de la valeur d'utilité de l'U.G.T. est ensuite comparée à la valeur comptable de l'U.G.T. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si la valeur comptable s'avère supérieure à la valeur recouvrable de l'U.G.T., et est imputée en priorité aux goodwills.

Les pertes de valeur peuvent en cas de modification de ces estimations être reprises, à l'exception de celles concernant les goodwills qui sont irréversibles.

### **2.9. Stocks**

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé à l'aide de la méthode du coût moyen pondéré (activité industrielle et de négoce). La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normale, déduction faite des frais de vente.

### **2.10. Actifs financiers**

Les actifs financiers sont classés selon les catégories définies par la norme IAS 39.

Les catégories suivantes existent pour Groupe CRIT :

- Prêts et créances : Prêts et créances à plus d'un an, créances clients, autres créances, actifs d'impôts exigibles, comptes courants bancaires
- Actifs financiers à la juste valeur par le résultat : Placements à court terme et instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.

#### **2.10.1. Actifs financiers non courants**

Les actifs financiers non courants sont inscrits au bilan consolidé initialement à leur juste valeur puis ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont essentiellement constitués des actifs financiers non dérivés « prêts et créances » qui correspondent aux dépôts, cautionnements et prêts.

Les prêts sont essentiellement composés de prêts effectués dans le cadre de la participation à l'effort de construction.

### 2.10.2. Créances clients

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur puis ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction (déduction faite des couvertures liées à l'assurance-crédit). Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Le Groupe cède ses créances clients à des organismes d'affacturage dans la limite d'un montant de 110 M€ en continuant à les recouvrer sur des comptes bancaires dédiés. Le Groupe continue d'autre part à supporter le risque de défaut de paiement des créances ainsi cédées. Ces créances clients continuent donc à être comptabilisées à l'actif du bilan.

La position vis-à-vis des organismes d'affacturage est constituée de la mobilisation des créances minorée des encaissements à reverser à ces organismes. Elle est présentée en Découverts bancaires ou, lorsque ponctuellement les encaissements à reverser excèdent le financement obtenu par la mobilisation des créances, en Trésorerie et équivalents de trésorerie.

### 2.10.3. Autres créances et actifs d'impôts exigibles

Les autres créances, notamment la créance de CICE, et les actifs d'impôts exigibles sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur puis ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

### 2.10.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » présentés à l'actif du bilan est composée de la trésorerie, disponibilités constituant des prêts et créances envers les établissements bancaires et des équivalents de trésorerie qui comprennent :

- les OPCVM monétaires, placements à court terme très liquides, convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à leur juste valeur par le résultat en référence directe à des prix cotés sur un marché actif pour un instrument identique (Niveau 1 de la norme IFRS 13-76)
- Les comptes de dépôt à court terme convertibles à tout moment en trésorerie sans risque de changement de valeur. Ces derniers sont valorisés sur la base de données observables (Niveau 2 de la norme IFRS 13-81)
- les positions éventuellement débitrices vis-à-vis des organismes d'affacturage (cf. Note 2.10.2.)

### 2.10.5. Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Si un instrument financier dérivé est qualifié d'instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, la part efficace du profit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres tandis que la part inefficace est comptabilisée directement en résultat.

Les profits et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sont repris dans le résultat des exercices au cours desquels la transaction future couverte affecte le résultat.

### 2.11. Titres d'auto-détention

Tous les titres de la société Groupe Crit auto-détenus sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le résultat lors de leur achat, vente, émission ou annulation.

### 2.12. Dividendes et capitaux

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la société.

### 2.13. Provisions pour risques et charges

#### 2.13.1. Avantages du personnel

##### 2.13.1.1. Engagements sociaux

Différents régimes de retraites à cotisations définies et à prestations définies sont accordés aux salariés du Groupe.

##### Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies sont caractérisés par des versements libérant l'employeur de toute obligation ultérieure à des organismes indépendants. Ces derniers se chargent de verser au salarié les montants qui lui sont dus. Ils sont déterminés à partir des cotisations versées majorées du rendement de leur placement. Les paiements effectués par le Groupe sont constatés dans le compte de résultat en charge de la période à laquelle ils se rapportent. Aucune obligation supplémentaire n'existe et aucun passif ne figure dans les comptes du Groupe.

### Régimes à prestations définies

Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies.

Ces derniers concernent exclusivement les indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives et les accords d'entreprise, aucun autre avantage social à long terme ou postérieur à l'emploi n'ayant été octroyé aux salariés. Le salarié perçoit ainsi au moment de sa retraite une indemnité calculée à partir de son ancienneté et de son salaire de fin de carrière ainsi que du barème de droits prévus par les conventions collectives et les accords d'entreprise. Ces régimes ne sont pas financés par le Groupe, il n'existe donc pas d'actif de régime.

L'engagement lié à ces régimes fait l'objet d'une évaluation annuelle par un actuair indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période d'emploi confère une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Ces estimations tiennent compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

Le taux d'actualisation utilisé est fixé par référence au taux iBoxx Corporate AA 10+ à la date de clôture, taux de rendement des obligations du secteur privé de grande qualité en euros de 10 ans et plus. Cette maturité avoisine la durée résiduelle d'activité des salariés du Groupe soit 11 ans.

#### 2.13.1.2. Paiements fondés sur des actions

Aucun plan de rémunération fondé sur des actions n'est mis en place par le Groupe.

#### 2.13.2. Provisions pour autres passifs

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable que le règlement de cette obligation générera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation que le management du Groupe peut faire en date de clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

### 2.14. Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés selon les catégories définies par la norme IAS 39.

Les passifs financiers sont comptabilisés :

- En « Autres passifs au coût amorti » pour les emprunts et découverts bancaires, les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales, les dettes d'impôts exigibles et les autres dettes,
- En « Passifs évalués à la juste valeur par le résultat » pour les instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture. La valorisation est faite sur la base de données observables (Niveau 2 de la norme IFRS 13-81).
- En « Passifs évalués à la juste valeur par les capitaux propres » pour les instruments financiers éligibles à la comptabilité de couverture. La valorisation est faite sur la base de données observables (niveau 2 de la norme IFRS 13.81).

#### 2.14.1. Emprunts et découverts bancaires

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Comme indiqué en note 2.10.2, la position vis-à-vis des organismes d'affacturage est constituée de la mobilisation des créances minorée des encaissements à reverser à ces organismes. Elle est présentée en Découverts bancaires ou lorsque ponctuellement les encaissements à reverser excèdent le financement obtenu par la mobilisation des créances en Trésorerie et équivalents de trésorerie.

Le financement obtenu des organismes d'affacturage est d'une maturité de remboursement inférieure à douze mois.

#### 2.14.2. Passifs financiers courants

Les fournisseurs, dettes fiscales et sociales et autres dettes sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur puis ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes fiscales et sociales comprennent essentiellement des dettes salariales et sociales ainsi que de la TVA.

## 2.15. Impôts différés

Certains retraitements de consolidation apportés aux comptes sociaux des entités consolidées, ainsi que certains décalages d'imposition dans le temps, existant dans les comptes sociaux, peuvent conduire à des différences temporelles, conformément à l'IAS 12, entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits au bilan consolidé.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés. De même, les déficits fiscaux reportables peuvent donner lieu à la comptabilisation d'impôt différé actif.

Les impôts différés sont calculés sur une base globale suivant la méthode du report variable.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. Les effets des éventuelles variations de taux d'impôt sur les impôts différés constatés antérieurement sont enregistrés au compte de résultat au cours de l'exercice durant lequel ces changements de taux sont devenus certains sauf dans la mesure où ils se rapportent à des éléments précédemment débités ou crédités dans les capitaux propres. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de la période durant laquelle les actifs deviennent ou restent récupérables.

## 2.16. Autres impôts et taxes

La Contribution Economique Territoriale (C.E.T) payée par les sociétés françaises comprend deux contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe estime que la CVAE calculée à partir de la valeur ajoutée, différence entre des produits et des charges est un impôt sur le résultat au sens de la norme IAS 12. Cette position que le Groupe a adoptée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 permet de présenter des résultats cohérents avec ceux des principaux acteurs du marché de l'Intérim qui ont également opté pour ce traitement.

## 2.17. Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsqu'une entité du Groupe a transféré les risques et avantages des produits au client, ce qui coïncide en général à l'acceptation par le client des produits qui lui sont livrés et que le recouvrement des créances afférentes est probable.

Les ventes de services sont comptabilisées au cours de la période durant laquelle les services sont rendus, en fonction du degré d'avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir, et lorsque le recouvrement des créances afférentes est probable.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés prorata temporis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir le dividende est établi.

## 2.18. Présentation du compte de résultat consolidé

Le Groupe présente son compte de résultat consolidé par nature.

### 2.18.1. Résultat opérationnel courant

A côté du résultat opérationnel, qui représente l'ensemble des produits et des charges ne résultant pas des activités de financement, des entreprises associées et de l'impôt sur le résultat, le Groupe souhaite, conformément à la recommandation n°2009-R-03 du 2 juillet 2009 du Conseil National de la Comptabilité, « faciliter la compréhension de sa performance opérationnelle courante et permettre au lecteur des comptes de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats » en présentant un résultat opérationnel courant.

Ce dernier correspond au résultat opérationnel avant prise en compte des autres produits opérationnels et des autres charges opérationnelles, « éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée ».

Ils correspondent notamment aux éléments suivants :

- l'incidence des regroupements d'entreprises sur le résultat consolidé:
  - coûts directs d'acquisition
  - dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés liés aux acquisitions
  - dépréciation des goodwill
  - résultats de cessions de participation qui conduisent à un changement de méthode de consolidation ainsi que le cas échéant, effets des réévaluations des intérêts conservés
  - effets des réévaluations à la juste valeur à la date d'acquisition des intérêts détenus en cas d'acquisition par étapes
- les autres charges et produits opérationnels non récurrents.

#### **2.18.2. Résultat opérationnel courant après quote-part du résultat net des entreprises MEE**

Le Groupe a décidé de suivre à compter du 1er janvier 2013 la Recommandation 2013-01 de l'ANC du 4 avril 2013, permettant aux entreprises de présenter la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (MEE) qui ont une nature opérationnelle dans le prolongement de l'activité du groupe, après le résultat opérationnel et avant un sous-total dénommé « résultat opérationnel après quote-part du résultat net des entreprises MEE ».

Les entreprises associées du Groupe ayant toutes une activité opérationnelle dans le prolongement de son activité, cette présentation est justifiée et donne une information plus fiable et plus pertinente de la performance financière du Groupe.

### **3. Utilisation d'estimations et jugements comptables déterminants**

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations.

Les principales estimations faites par le Groupe lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour :

- la valorisation des actifs incorporels et la dépréciation d'actifs non financiers (notes 2.6 et 2.8),
- la valorisation des engagements sociaux (note 2.13.1.1),
- l'évaluation des provisions pour autres passifs consistant à estimer les dépenses nécessaires à l'extinction de l'obligation (note 2.13.2),
- la reconnaissance d'impôt différé actif en cas de pertes reportables (note 2.15)
- la valorisation de la dette financière relative aux puts sur intérêts minoritaires (note 1.4).

Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'arrêté des comptes, qui peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et de ces hypothèses.

## 4. Notes sur le bilan consolidé

### 4.1. - Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Goodwill	Brevets et droits similaires	Autres	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>				
• Valeur brute comptable	137 306	14 568	21 328	173 202
• Amortissements et dépréciations cumulés	(5 601)	(4 324)	(7 152)	(17 077)
<b>Valeur nette comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<b>131 705</b>	<b>10 244</b>	<b>14 176</b>	<b>156 125</b>
<b>Variations 2013</b>				
• Variations de périmètre	8 785	2 979	8 931	20 695
• Acquisitions		1 102	156	1 258
• Cessions		(39)	(236)	(275)
• Différences de conversion	(1 877)	(542)	(860)	(3 279)
• Reclassements		184	(190)	(6)
• Dotations aux amortissements		(888)	(2 500)	(3 388)
• Valeur brute comptable	144 214	17 871	29 025	191 110
• Amortissements et dépréciations cumulés	(5 601)	(4 831)	(9 548)	(19 980)
• <b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2013</b>	<b>138 613</b>	<b>13 040</b>	<b>19 477</b>	<b>171 130</b>
<b>Variations 2014</b>				
• Variations de périmètre	7 970	2 241	7 008	17 219
• Acquisitions		537	394	931
• Cessions			(73)	(73)
• Différences de conversion	6 636	1 862	3 083	11 581
• Reclassements		92	(92)	0
• Dotations aux amortissements		(1 390)	(4 409)	(5 799)
• Valeur brute comptable	158 820	22 497	40 239	221 556
• Amortissements et dépréciations cumulés	(5 601)	(6 115)	(14 852)	(26 568)
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2014</b>	<b>153 219</b>	<b>16 382</b>	<b>25 387</b>	<b>194 988</b>
<i>Dont :</i>				
- Marques Peoplelink		14 983		14 983
- Relations clients Peoplelink			18 665	18 665
- Clauses de non-concurrence PeopleLink			5 727	5 727
- Logiciels acquis ou développés en interne		1 399		1 399

La valeur des goodwill par UGT est la suivante :

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
<b>Travail temporaire et recrutement</b>	<b>148 660</b>	<b>134 695</b>
• France et autres	93 378	93 378
• Etats-Unis	55 282	41 317
<b>Assistance aéroportuaire</b>	<b>3 940</b>	<b>3 919</b>
<b>Autres</b>	<b>619</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>153 219</b>	<b>138 613</b>

## Comptes consolidés au 31 décembre 2014

L'augmentation du goodwill est due :

- aux acquisitions aux Etats-Unis pour le secteur Travail temporaire et recrutement, soit 7,2 M€
- à l'acquisition d'EDOM pour le secteur Autres soit 0,7 M€
- à l'écart de conversion constaté sur le goodwill relatif aux filiales américaines soit 6,6 M€ pour le secteur Travail temporaire et recrutement.

Le Groupe a procédé aux tests annuels de perte de valeur des goodwills à partir des plans d'affaires à 5 ans dans une conjoncture de reprise économique progressive. Ainsi que décrit en note 2.8, il a retenu comme valeur recouvrable la valeur d'utilité calculée.

Les hypothèses retenues pour le taux d'actualisation et de croissance perpétuelle sont les suivants :

	Travail temporaire et recrutement France	Travail temporaire et recrutement Etats-Unis	Assistance Aéroportuaire
• Taux d'actualisation	8,0 %	9,1 %	8,0 %
• Taux de croissance perpétuelle	2,0 %	2,0 %	2,0 %

### **Goodwill UGT Travail temporaire et recrutement France et autres**

#### *Hypothèses de calcul*

Pour l'UGT Travail temporaire et recrutement France et autres, le plan d'affaires élaboré par le management repose sur une poursuite de la croissance dans un contexte concurrentiel accru. Le taux de croissance perpétuelle retenu de 2 % tient compte d'une hypothèse de pénétration plus importante de l'Intérim liée à la flexibilisation du marché du travail français.

#### **Résultat du test**

Ces travaux n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier le goodwill de l'UGT Travail temporaire France.

#### **Sensibilité du test**

L'utilisation d'un taux de croissance à l'infini de 1,5 % au lieu de 2 % ou d'un taux d'actualisation majoré de 2 points soit 10 % ne déclencherait pas de dépréciation. Aucune variation raisonnablement envisageable des hypothèses opérationnelles ne déclencherait de dépréciation du goodwill du Travail temporaire et recrutement France et autres.

### **Goodwill Travail temporaire et recrutement Etats-Unis**

#### **Hypothèses de calcul**

Le plan d'affaires établi pour l'UGT Travail temporaire Etats-Unis prévoit une augmentation sensible de l'activité en 2015 du fait des acquisitions de 2AM Group et d'Actium réalisées en 2014 suivie d'une progression constante pour les années suivantes.

#### **Résultat du test**

Ces travaux n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier le goodwill de l'UGT Travail temporaire Etats-Unis.

#### **Sensibilité du test**

L'utilisation d'un taux de croissance à l'infini de 1,5 % au lieu de 2 % ou d'un taux d'actualisation majoré de 2 points soit 11,1 % ne déclencherait pas de dépréciation.

Aucune variation raisonnablement envisageable des hypothèses opérationnelles ne déclencherait de dépréciation du goodwill du Travail temporaire et recrutement Etats-Unis.

### **Goodwill UGT Assistance aéroportuaire**

#### **Hypothèses de calcul**

Le plan d'affaires établi pour l'UGT Assistance aéroportuaire repose sur une poursuite de la croissance dans un environnement concurrentiel accru.

#### **Résultat du test**

Ces travaux n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier le goodwill de l'UGT Assistance aéroportuaire.

#### **Sensibilité du test**

L'utilisation d'un taux de croissance à l'infini de 1,5 % au lieu de 2 % ne déclencherait pas de dépréciation.

**4.2. Immobilisations corporelles**

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques matériels et outillages	Autres	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>					
• Valeur brute comptable	447	2 737	37 752	33 792	74 728
• Amortissements et dépréciations cumulés		(1 967)	(26 442)	(22 810)	(51 219)
<b>Valeur nette comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<b>447</b>	<b>770</b>	<b>11 310</b>	<b>10 982</b>	<b>23 509</b>
<i>dont immobilisations en location financement</i>			4 081		4 081
<b>Variations 2013</b>					
• Variations de périmètre			35	79	114
• Acquisitions		272	9 178	6 940	16 390
• Cessions			(137)	(48)	(185)
• Différences de conversion		(13)	(43)	(29)	(85)
• Reclassements		176	226	(397)	5
• Dotations aux amortissements		(227)	(4 189)	(2 766)	(7 182)
• Valeur brute comptable	447	3 138	46 780	38 169	88 534
• Amortissements et dépréciations		(2 160)	(30 400)	(23 408)	(55 968)
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2013</b>	<b>447</b>	<b>978</b>	<b>16 380</b>	<b>14 761</b>	<b>32 566</b>
<i>dont immobilisations en location financement</i>			6 365		6 365
<b>Variations 2014</b>					
• Variations de périmètre	22	0	680	(14)	688
• Acquisitions	406	1 046	10 813	24 208	36 473
• Cessions			(64)	(115)	(179)
• Différences de conversion		53	174	113	340
• Reclassements			100	(100)	0
• Dotations aux amortissements		(354)	(5 037)	(2 811)	(8 202)
• Valeur brute comptable	875	4 295	59 077	60 952	125 199
• Amortissements et dépréciations		(2 572)	(36 031)	(24 910)	(63 513)
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2014</b>	<b>875</b>	<b>1 723</b>	<b>23 046</b>	<b>36 042</b>	<b>61 686</b>
<i>dont immobilisations en location financement</i>	439		8 104	25 073	33 616

Le poste « Autres » inclut le projet de construction d'immeuble en cours pour 18,1 M€, ainsi que des matériels de bureau, informatique et de transport.

Les acquisitions de l'exercice concernent le projet immobilier pour 18,1 M€ et des investissements opérationnels pour 18,4 M€ principalement sur le pôle Aéroportuaire à hauteur de 16,1 M€.

**4.3. Participations dans les entreprises associées**

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
<b>Participations au début de la période</b>	<b>5 796</b>	<b>923</b>
• Entrée de périmètre		476
• Gains de la période	2 768	4 654
• Distributions	(671)	(254)
• Autres mouvements	15	(3)
<b>Participations à la fin de la période</b>	<b>7 908</b>	<b>5 796</b>
Entreprises associées :		
AERCO	7 155	4 921
HANDLING PARTNER GABON	1 203	1 266
OVID	(476)	(389)
Autres	25	(2)

## Comptes consolidés au 31 décembre 2014

Les comptes de ces sociétés mises en équivalence se décomposent ainsi au 31 décembre 2014 :

En milliers d'euros	Global	Handling Partner Gabon	AERCO	OVID	SHP RS DOO Serbie	SCCV Les Charmes	SCCV 50 AV PORTE DE Villiers
Secteur opérationnel	TT	Aéro	Aéro	Aéro	Aéro	Autres	Autres
• Chiffre d'affaires	4 529	8 212	25 756	6 897	174		0
• Résultat net	154	1 134	9 904	(263)	(166)	(4)	0
• Actifs non courants		902	10 511	94	63		0
• Actifs courants	1 686	5 087	21 488	2 440	73	302	85
• Capitaux propres	209	3 540	28 620	(1 428)	(160)	(3)	1
• Passifs non courants	1 195	630	339	116	222		0
• Passifs courants	283	1 819	3 039	3 846	74	305	84
• Trésorerie/Dette nette	287	3 589	12 435	63	(200)		82
• Dividendes perçus par le Groupe au cours de la période		428	193				1
• Taux de contrôle	49 %	34 %	25 %	33 %	48 %	50 %	50 %

TT : Travail temporaire - Aéro : Aéroportuaire

Le rapprochement entre ces informations et la valeur comptable des intérêts du Groupe dans ces entreprises associées est le suivant :

En milliers d'euros	Global	Handling Partner Gabon	AERCO	OVID	SHP RS DOO Serbie	SCCV Les Charmes	SCCV 50 AV PORTE DE Villiers	Total
• Capitaux propres	209	3 540	28 620	(1 428)	(160)	(3)	1	
• Taux de contrôle	49 %	34 %	25 %	33 %	48 %	50 %	50 %	
• Valeur comptable des intérêts détenus	103	1 203	7 155	(476)	(77)	(1)	1	7 908

### 4.4. Actifs financiers

#### 4.4.1. Catégories d'actifs financiers

En milliers d'euros	Valeur comptabilisée 31.12.2014			Juste valeur 31.12.2014	Valeur comptabilisée 31.12.2013	Juste valeur 31.12.2013
	Non Courant	Courant	Total			
Prêts et créances au coût amorti	70 734	448 975	519 708	519 708	426 437	426 437
• Prêts et créances et autres immobilisations financières	70 734		70 734	70 734	33 564	33 564
• Créances clients		329 963	329 963	329 963	314 252	314 252
• Autres créances		25 079	25 079	25 079	21 689	21 689
• Actifs d'impôt exigible		4 412	4 412	4 412	2 307	2 307
• Comptes courants bancaires		75 432	75 432	75 432	36 621	36 621
• Affacturage		14 089	14 089	14 089	18 005	18 005
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	10 075	10 075	10 075	11 961	11 961
• OPCVM monétaires		75	75	75	1 961	1 961
• Compte à terme		10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Total	70 734	459 049	529 783	529 783	438 398	438 398

Le coût amorti des prêts et créances est proche de la juste valeur.

Comme indiqué en note 2.10.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie, l'évaluation de la juste valeur des actifs de trésorerie a été faite selon la méthode qualifiée de niveau 1 pour les OPCVM monétaires et de niveau 2 pour les comptes à terme.

## 4.4.2. Actifs financiers non courants

En milliers d'euros	Prêts et créances à plus d'un an	Autres	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>			
• Valeur brute	4 242	24	4 266
• Dépréciations cumulées	(31)		(31)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>4 211</b>	<b>24</b>	<b>4 235</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>			
• Valeur nette comptable à l'ouverture	4 211	24	4 235
• Différences de conversion	(100)		(100)
• CICE	27 507		27 507
• Acquisitions	2 716		2 716
• Cessions	(759)	(10)	(769)
• Dépréciations de l'exercice	(25)		(25)
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>33 550</b>	<b>14</b>	<b>33 564</b>
<b>Au 31 décembre 2013</b>			
• Valeur brute	33 606	14	33 620
• Dépréciations cumulées	(56)		(56)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>33 550</b>	<b>14</b>	<b>33 564</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>			
• Valeur nette comptable à l'ouverture	33 550	14	33 564
• Différences de conversion	270		270
• CICE	38 868		38 868
• Acquisitions	494		494
• Cessions	(988)		(988)
• Variations de périmètre	36		36
• Reclassements	(1 562)		(1 562)
• Dépréciations de l'exercice	51		51
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>70 720</b>	<b>14</b>	<b>70 734</b>
<b>Au 31 décembre 2014</b>			
• Valeur brute	70 725	14	70 739
• Dépréciations cumulées	(5)		(5)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>70 720</b>	<b>14</b>	<b>70 734</b>

L'impact du CICE est le suivant :

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
<b>Valeur à l'ouverture</b>	<b>27 507</b>	
• CICE de l'exercice net d'actualisation	40 839	28 620
• Utilisation pour le paiement de l'impôt société	(3 184)	(1 113)
• Déactualisation de la période	1 213	
Variation de la période	38 868	27 507
<b>Valeur à la clôture</b>	<b>66 375</b>	<b>27 507</b>

Le CICE constitue une créance sur l'Etat qui peut être utilisée pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre des trois années suivant celle au titre de laquelle elle est constatée. La fraction non utilisée à l'issue de cette période est remboursée.

## Comptes consolidés au 31 décembre 2014

### 4.4.3. Créances clients

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
• Clients et comptes rattachés <sup>(1)</sup>	341 044	324 152
• Dépréciations	(11 081)	(9 900)
<b>Total</b>	<b>329 963</b>	<b>314 252</b>
<sup>(1)</sup> dont :		
<i>Effets remis à l'encaissement au 31 décembre mais relatifs à des échéances postérieures</i>	<i>5 620</i>	<i>8 521</i>
<i>Créances cédées dans le cadre des contrats d'affacturage</i>	<i>89 989</i>	<i>83 852</i>

Dans le secteur Travail temporaire en France, à l'exception de certains grands comptes et de deux régions opérationnelles (note 5.3), les comptes clients font l'objet d'une assurance-crédit. Ces créances ont une échéance inférieure à 1 an.

### 4.4.4. Autres créances

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
• TVA	10 201	9 782
• Charges constatées d'avance	4 548	2 990
• Autres créances fiscales	997	2 559
• Créances sociales	963	580
• Autres tiers actif	8 679	6 618
<b>Valeur brute</b>	<b>25 387</b>	<b>22 529</b>
• Dépréciations	(308)	(841)
<b>Total net</b>	<b>25 079</b>	<b>21 689</b>

Les autres tiers actifs sont principalement des remboursements en attente des organismes de formation.

### 4.4.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
<b>Trésorerie</b>	<b>75 432</b>	<b>36 621</b>
<b>Équivalents de trésorerie</b>		
• OPCVM monétaires	75	1 961
• Compte à terme	10 000	10 000
• Affacturage	14 089	18 005
<b>Total équivalents de trésorerie</b>	<b>24 164</b>	<b>29 966</b>
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>99 596</b>	<b>66 586</b>

Le montant de l'affacturage correspond en l'absence de tirage, à la position active vis-à-vis du factor, qui est ainsi détaillée :

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
• Solde des créances clients cédées dans le cadre du contrat d'affacturage	(89 989)	(83 852)
• Fonds de réserve constitués par les organismes d'affacturage	11 714	13 216
• Montant non encore mobilisé à la clôture	80 583	77 304
• Encaissements clients sur des comptes bancaires dédiés à reverser aux organismes d'affacturage	11 781	11 337
<b>Position nette active vis-à-vis des organismes d'affacturage</b>	<b>14 089</b>	<b>18 005</b>

#### 4.5. Capital et autocontrôle

	31.12.2014	31.12.2013
• Capital (en milliers d'euros)	4 050	4 050
• Nominal (en euros)	0,36	0,36
• Nombre total d'actions (en milliers)	11 250	11 250
• Nombre d'actions autorisées, émises et en circulation (en milliers)	11 098	11 093
• Titres d'autocontrôle (en milliers)	152	157

Le nombre de titres d'autocontrôle achetés ou vendus au cours des exercices présentés n'est pas significatif.

#### Gestion du capital

La gestion du capital de la société vise à assurer la liquidité et à optimiser sa structure financière.

Un contrat de liquidité est signé avec ODDO depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Le montant des apports mis à la disposition de l'Animateur qui s'élevait à 11 124 titres et 3 178 euros à la signature du contrat, a été augmenté de 50 000 euros par un avenant au contrat signé le 5 août 2011. Les moyens affectés au contrat ont ainsi été portés à 11 124 titres et 53 178 euros.

La société n'a pas de plan de stock-options, ni d'attribution d'actions gratuites.

#### 4.6. Informations sur les intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle

Nom de la filiale ou entreprise associée	Pays	Secteur	Intérêts minoritaires				Dividendes versés aux intérêts minoritaires pendant la période
			% détention	% droits de vote	Résultat net de la période attribué aux minoritaires	Cumul des intérêts minoritaires à la fin de la période	
• Interim US	Etats-Unis	TT	25,00 %	25,00 %	2 715	10 723	1 335
• Congo Handling	Congo	Aéro.	39,10 %	39,00 %	1 070	2 486	2 022
• CPTS	Congo	Aéro.	39,04 %	39,00 %	1 394	1 383	
• Autres					509	1 111	54
<b>Total au 31 décembre 2013</b>					<b>5 688</b>	<b>15 702</b>	<b>3 411</b>
• Interim US	Etats-Unis	TT	15,00 %	15,00 %	1 341	10 737	2 533
• Congo Handling	Congo	Aéro.	39,10 %	39,00 %	1 729	2 440	1 683
• CPTS	Congo	Aéro.	39,04 %	39,00 %	840	2 223	0
• Autres					617	1 547	110
<b>Total au 31 décembre 2014</b>					<b>4 526</b>	<b>16 946</b>	<b>4 326</b>

TT : Travail temporaire - Aéro : Aéroportuaire

Nom de la filiale	Informations financières sélectionnées sur la filiale *					
	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants	Chiffre d'affaires	Résultat net
• Interim US	67 327	110 385	125 722	120 132	176 934	14 565
• Congo Handling	25 279	9 247	11 015	1 081	16 387	2 737
• CPTS	5 939	7 289	12 101	4 684	659	(874)
<b>Total au 31 décembre 2013</b>	<b>98 545</b>	<b>126 921</b>	<b>148 839</b>	<b>125 896</b>	<b>193 980</b>	<b>16 428</b>
• Interim US	104 434	143 996	117 512	214 131	226 375	6 542
• Congo Handling	27 678	8 422	10 566	1 438	17 394	4 422
• CPTS	1 009	10 298	14 667		2 193	(83)
<b>Total au 31 décembre 2014</b>	<b>133 121</b>	<b>162 716</b>	<b>142 746</b>	<b>215 568</b>	<b>245 963</b>	<b>10 881</b>

\* Les informations financières sont présentées avant élimination de toute transaction intragroupe

## 4.7. Provisions

### 4.7.1. Avantages liés au personnel

#### 4.7.1.1. Régimes à prestations définies :

Les principales hypothèses actuarielles retenues en 2014 pour évaluer la valeur totale de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- départ volontaire à l'initiative du salarié
- âge de départ à la retraite fixé individu par individu, en fonction du nombre de trimestres requis pour une retraite à taux plein de la Sécurité Sociale, comptés à partir de la date de début d'activité professionnelle avec un maximum de 70 ans
- taux de turnover individualisé par secteur d'activité
- table de mortalité INSEE 2010-2012 TD/TV pour les sociétés françaises et PM-PF 60-64 pour les filiales africaines
- taux de revalorisation des salaires et taux d'actualisation :

	2014	2013
<b>Taux de valorisation des salaires</b>		
• Travail temporaire et recrutement	2,0 %	2,0 %
• Assistance aéroportuaire France	3,0 %	3,0 %
• Assistance aéroportuaire Congo	4,5 %	4,5 %
• Assistance aéroportuaire Afrique autres	3,0 %	3,0 %
• Autres services	3,0 %	3,0 %
<b>Taux d'actualisation (iBoox Corporate AA 10+)</b>	<b>1,60 %</b>	<b>3,20 %</b>

En l'absence d'actifs couvrant les engagements, la provision comptabilisée est égale à la valeur actuelle de l'engagement.

La provision au bilan a évolué de la manière suivante au cours des deux exercices présentés :

En milliers d'euros	2014	2013
• Obligation au début de la période	12 718	11 037
• Coût des services rendus au cours de la période	1 041	884
• Charge d'intérêts	391	294
• Ecart actuariels découlant de changements d'hypothèses démographiques	3 566	973
• Ecart actuariels découlant de changement d'hypothèses financières	3 863	(600)
• Ecart actuariels liés à l'expérience	501	380
• Coût des services passés	37	157
• Cotisations de l'employeur	(969)	(407)
<b>Obligation à la fin de la période</b>	<b>21 148</b>	<b>12 718</b>
<i>Dont France</i>	<i>20 070</i>	<i>12 176</i>
<i>Dont Afrique</i>	<i>1 078</i>	<i>542</i>

Les principales sensibilités du calcul de cet engagement social aux hypothèses fixées sont les suivantes :

- avec un taux d'actualisation de 1,1 % l'engagement serait de 23,0 M€ contre 19,5 M€ à 2,1 %
- une baisse du taux de turnover de 1 % ferait passer l'engagement à 21,2 M€
- tandis qu'avec une augmentation du taux de revalorisation des salaires de 1 % il s'élèverait à 25,0 M€.

Les cotisations suivantes sont attendues au cours des prochains exercices :

En milliers d'euros	2014
• N+1	697
• N+2 à N+5	1 642
• N+6 à N+10	5 438
<b>Total cotisations attendues de N+1 à N+10</b>	<b>7 776</b>

#### 4.7.1.2. Régimes à cotisations définies

Le montant versé au titre des régimes à cotisations définies (part patronale) s'élève pour l'ensemble des salariés (permanents et intérimaires) sur l'exercice 2014 à 121 978 K€.

#### 4.7.1.3. Autres avantages au personnel

Les autres avantages au personnel sont non significatifs.

#### 4.7.2. Provisions pour autres passifs

En milliers d'euros	31.12.2013	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Reclasse-ments et change	31.12.2014
• Provisions pour litiges	3 285	2 085	(838)	(862)	1	3 671
• Autres provisions	4 713	1 288	(1 591)	(1 468)		2 943
<b>Total</b>	<b>7 998</b>	<b>3 373</b>	<b>(2 429)</b>	<b>(2 330)</b>	<b>1</b>	<b>6 614</b>

En milliers d'euros	31.12.2012	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Reclasse-ments et change	31.12.2013
• Provisions pour litiges	2 383	2 213	(635)	(675)		3 285
• Autres provisions	2 038	3 248	(273)	(573)	273	4 713
<b>Total</b>	<b>4 420</b>	<b>5 461</b>	<b>(908)</b>	<b>(1 248)</b>	<b>272</b>	<b>7 998</b>

Les provisions pour litiges concernent principalement les risques prud'homaux. Les autres provisions concernent divers risques commerciaux, juridiques, sociaux et fiscaux, résultant de litiges ou de procédures découlant de l'activité normale du groupe. L'estimation de ces risques est effectuée en tenant compte de la nature du litige, de la connaissance de la résolution de litiges passés et de la jurisprudence en cours.

#### 4.8. Passifs financiers

##### 4.8.1. Catégories de passifs financiers

En milliers d'euros	Valeur comptabilisée au 31.12.2014			Juste valeur 31.12.2014	Valeur comptabilisée 31.12.2013	Juste valeur 31.12.2013
	Non courant	Courant	Total			
<b>Juste valeur par capitaux propres</b>	<b>1 590</b>		<b>1 590</b>	<b>1 590</b>		
• Emprunts	1 590		1 590	1 590		
<b>Autres passifs au coût amorti</b>	<b>86 696</b>	<b>402 839</b>	<b>489 535</b>	<b>489 535</b>	<b>397 944</b>	<b>397 944</b>
• Emprunts	86 696	27 060	113 756	113 756	80 501	80 501
• Découverts bancaires et assimilés		37 019	37 019	37 019	14 005	14 005
• Dettes fournisseurs		30 828	30 828	30 828	29 523	29 523
• Dettes fiscales et sociales		277 325	277 325	277 325	252 187	252 187
• Dettes d'impôt exigible		3 422	3 422	3 422	3 150	3 150
• Autres dettes		27 185	27 185	27 185	18 578	18 578
<b>Total</b>	<b>88 286</b>	<b>402 839</b>	<b>491 125</b>	<b>491 125</b>	<b>397 944</b>	<b>397 944</b>

## Comptes consolidés au 31 décembre 2014

### 4.8.2. Emprunts et découverts bancaires

#### 4.8.2.1. Endettement financier brut

##### 4.8.2.1.1. Nature et échéances

En milliers d'euros	Participation des salariés aux résultats	Crédits baux mobiliers	Crédit-bail immobilier	Puts sur intérêts minoritaires	Autres emprunts	Total
<b>Valeurs au 31.12.2013</b>						
• A moins d'un an	26 373	944		7 719	79	35 115
• De un à cinq ans	100	3 098		16 861	23 438	43 497
• A plus de cinq ans	113				1 777	1 890
<b>Total 31.12.2013</b>	<b>26 586</b>	<b>4 041</b>	<b>0</b>	<b>24 580</b>	<b>25 295</b>	<b>80 501</b>
<b>Valeurs au 31.12.2014</b>						
• A moins d'un an	26 332	587			480	27 399
• De un à cinq ans	122	5 671		27 873	34 723	68 388
• A plus de cinq ans			19 366		192	19 558
<b>Total 31.12.2014</b>	<b>26 454</b>	<b>6 258</b>	<b>19 366</b>	<b>27 873</b>	<b>35 394</b>	<b>115 346</b>

##### 4.8.2.1.2. Répartition type de taux et par devises

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
• Taux fixe	71 941	66 065
• Taux variable	43 405	14 436
<b>Endettement financier brut</b>	<b>115 346</b>	<b>80 501</b>
• EUR	52 393	30 948
• USD	62 748	47 763
• XAF	191	1 772
• Autres devises	14	19
<b>Endettement financier brut</b>	<b>115 346</b>	<b>80 501</b>

##### 4.8.2.1.3. Variation de l'endettement financier brut

	31.12.2014	31.12.2013
<b>Dettes brute début de période</b>	<b>80 501</b>	<b>58 984</b>
<b>Variations de la période</b>		
• Entrées de périmètre	5 587	7 185
• Emissions	30 190	10 375
• Remboursements	(15 888)	(4 941)
• Put sur intérêts minoritaires	5 919	10 916
• Juste valeur instruments financiers	1 590	0
• Ecart de conversion	7 431	(2 069)
• Intérêts courus	15	50
<b>Dettes brute fin de période</b>	<b>115 346</b>	<b>80 501</b>

## 4.8.2.1.4. Principales lignes de dettes

Principaux emprunts	Date début	Échéance	Total ligne	Dettes/Montant tiré	Montant non tiré	Mode de remboursement	Covenants	Notes
<b>Lignes de financement</b>								
• Factoring	NA	Annuelle	113 554		113 554	Revolving/ in fine	Non	(1)
• Lignes de crédit moyen terme - France	29.03.13	29.03.18	60 000		60 000	Revolving/ in fine	Oui	
• Découverts autorisés		Annuelle	38 000		38 000		Non	
• Lignes de crédit moyen terme - Etats-Unis	18.04.14	01.04.16	22 728	22 267	461		Oui	
<b>Total lignes de financement</b>			<b>234 282</b>	<b>22 267</b>	<b>212 015</b>			
<b>Contrats de crédit-bail</b>								
• Crédit-bail immobilier	27.03.14	27.03.28		19 366		Trimestriel	Non	(2)
• Crédit-bail mobilier				6 258		Trimestriel	Non	(3)
• Total crédit-bail				25 624				
<b>Participation des salariés aux résultats</b>				<b>26 454</b>			<b>Non</b>	<b>(4)</b>
<b>Dettes d'acquisition</b>								
• Promissory notes	2015 à 2018			11 356		Trimestriel	Non	
• Puts sur intérêts minoritaires	2015 et 2018			27 873		Exercice option	Non	
<b>Total dettes d'acquisition</b>			<b>0</b>	<b>39 229</b>	<b>0</b>			
<b>Autres</b>				<b>1 772</b>			<b>NA</b>	
<b>Total</b>				<b>115 346</b>				

(1) Concerne deux programmes actifs en France pour une capacité totale de 113 M€ gérés en financement confidentiel avec mandat de recouvrement

(2) Concerne le financement de l'immeuble de Saint-Ouen, la dette de crédit-bail est de 46 M€ nette de l'avance preneur versée au bailleur (cf. note 1.3)

(3) Concerne essentiellement le financement du matériel du secteur opérationnel Aéroportuaire

(4) Dette relative au paiement du solde du prix d'acquisition des regroupements d'entreprise réalisés aux Etats-Unis

## 4.8.2.1.5. Opérations de couverture

Le contrat de crédit-bail immobilier pour le financement de la construction de l'immeuble à usage de bureaux à Saint Ouen étant conclu à taux variable, la SCI l'Arche de Saint Ouen a mis en place auprès de BNP Paribas et Société Générale, un swap de taux permettant d'échanger ce taux variable contre un taux fixe pour un montant notionnel de 30,9 M€. Ces contrats de swap couvrent le taux variable du contrat de crédit-bail sous-jacent pour chaque échéance. Le taux moyen pondéré de ces swaps est de 1,606 %.

L'efficacité de la couverture a été démontrée et la valeur du swap au 31 décembre 2014 a été comptabilisée en dette financière par contrepartie des capitaux propres pour un montant de 1,6 M€.

## 4.8.2.1.6. Engagements financiers à respecter

La ligne de financement à moyen terme de 60 M€ en France impose le respect des covenants financiers suivants :

- Ratio de levier désignant le rapport Dette nette consolidée/EBITDA consolidé, inférieur à 2,5,
- Ratio de gearing désignant le rapport Dette nette consolidée/Fonds propres consolidés, inférieur à 1.

La dette nette consolidée est définie comme l'endettement financier net consolidé hors prise en compte de la dette de participation et celle liée aux puts sur intérêts minoritaires tandis que l'EBITDA consolidé correspond au résultat opérationnel consolidé augmenté des dotations nettes des reprises aux provisions d'exploitation sur actifs et pour risques et charges.

Ces engagements étaient respectés au 31 décembre 2014.

De même, la ligne de crédit aux Etats Unis est soumise aux covenants financiers suivants :

- Ratio service de la dette (Capacité d'autofinancement de la filiale/Intérêts payés) supérieur à 1,
- Capitaux propres de l'emprunteuse supérieurs à 7,9 MUSD pour le 31.12.2013 plus 30 % du résultat annuel des années suivantes.

Ces engagements sont respectés au 31 décembre 2014.

## Comptes consolidés au 31 décembre 2014

### 4.8.2.2. Endettement financier net

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013	Variation
• Emprunt partie non courante	88 286	45 700	42 586
• Emprunt partie courante	27 060	34 801	(7 741)
<i>Endettement financier brut</i>	<i>115 346</i>	<i>80 501</i>	<i>34 845</i>
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	99 596	66 586	33 010
• Découverts	37 019	14 005	23 014
<i>Trésorerie nette</i>	<i>62 577</i>	<i>52 581</i>	<i>9 996</i>
<b>Endettement financier net</b>	<b>52 769</b>	<b>27 920</b>	<b>24 849</b>

La gestion de la trésorerie du Groupe est assurée par le biais de différents contrats de cash-pooling dont les positions à la clôture figurent soit en Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif du bilan soit en Découverts bancaires au passif.

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
• Cash pooling - position active	26 471	4 971
• Cash pooling - position passive	(25 569)	(6 057)
• <b>Solde net des cash-pooling</b>	<b>902</b>	<b>(1 086)</b>

Le taux moyen de rémunération des différentes sources de financement du Groupe est pour l'essentiel basé sur l'EURIBOR et le LIBOR. Incluant la marge, le taux moyen est de l'ordre de 1,5 %.

Comme signalé précédemment, notre position vis-à-vis des organismes d'affacturage est ponctuellement débitrice en raison d'une absence de besoin de financement auprès de ces établissements.

### 4.8.3. Passifs financiers courants

#### 4.8.3.1. Dettes fiscales et sociales

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
• Organismes sociaux	90 417	80 911
• Personnel	81 885	73 537
• Taxe sur la valeur ajoutée	70 474	67 437
• Etat, collectivités publiques et autres dettes	34 548	30 302
<b>Total</b>	<b>277 325</b>	<b>252 187</b>

#### 4.8.3.2. Autres dettes

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
• Dettes diverses	22 113	17 935
• Produits constatés d'avance	5 073	643
<b>Total</b>	<b>27 185</b>	<b>18 578</b>

Les dettes diverses représentent pour l'essentiel des charges à payer ainsi que des avoirs à établir. L'ensemble de ces dettes a une échéance inférieure à un an.

## 5. Risques financiers

### 5.1. Risque de change

Le Groupe est exposé par son activité internationale à un risque de fluctuation des cours des devises étrangères principalement celle du dollar américain.

Ce risque porte d'une part sur les transactions réalisées par des sociétés du Groupe dans des monnaies différentes de leur monnaie fonctionnelle (risque de change fonctionnel) et d'autre part sur les actifs et passifs libellés en devises étrangères (risque de conversion des comptes).

Les entités du Groupe opèrent en général dans leur devise locale qui est leur monnaie fonctionnelle, le produit des ventes est ainsi réalisé dans la même devise que celles des charges d'exploitation, ce qui permet de créer une couverture naturelle. Le risque de change fonctionnel est ainsi limité aux opérations de financement intragroupe.

Le risque lié à la conversion des comptes des entités étrangères dans les comptes et la monnaie de reporting du Groupe ne fait d'autre part l'objet d'aucune couverture.

Positions nettes bilancielle dans les principales devises

	Actifs courants et non courants	Passifs courants et non courants	Engagements en devises	Position nette avant couverture	Instruments financiers de couverture	Position nette après couverture
<b>2014</b>						
• Euro	561 327	357 384		203 943		203 943
• Dollar US	201 996	139 204		62 792		62 792
• XAF	28 249	15 110		13 139		13 139
• Autres devises	13 611	7 189		6 422		6 422
<b>Total</b>	<b>805 181</b>	<b>518 886</b>	<b>0</b>	<b>286 295</b>	<b>0</b>	<b>286 295</b>
<b>2013</b>						
• Euro	473 884	296 705		177 179		177 179
• Dollar US	142 791	99 619		43 173		43 173
• XAF	26 397	15 230		11 167		11 167
• Autres devises	14 039	7 107		6 931		6 931
<b>Total</b>	<b>657 111</b>	<b>418 660</b>	<b>0</b>	<b>238 450</b>	<b>0</b>	<b>238 450</b>

Tableau de sensibilité du résultat groupe et des capitaux propres au risque de change

	Impact sur le résultat avant impôt		Impact sur les capitaux propres avant impôts	
	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %
<b>2014</b>				
• Euro	3 787	(3 787)	14 031	(14 031)
• Dollar US	502	(502)	(914)	914
• XAF	299	(299)	379	(379)
• Autres devises	16	(16)	86	(86)
<b>Total</b>	<b>4 605</b>	<b>(4 605)</b>	<b>13 581</b>	<b>(13 581)</b>
<b>2013</b>				
• Euro	2 516	(2 516)	11 627	(11 627)
• Dollar US	457	(457)	(920)	920
• XAF	436	(436)	320	(320)
• Autres devises	74	(74)	111	(111)
<b>Total</b>	<b>3 484</b>	<b>(3 484)</b>	<b>11 137</b>	<b>(11 137)</b>

**5.2. Risque de taux**

Une évolution de 100 points de base aurait une incidence de 0,6 M€ sur la charge financière annuelle du Groupe.

**5.3. Risque de concentration et de crédit**

Le risque de concentration est très faible dans la mesure où le portefeuille clients est diversifié.

Le chiffre d'affaires réalisé avec un client ne dépasse jamais 5 % des ventes du Groupe. Il n'y a pas de ce fait de dépendance vis-à-vis de clients spécifiques.

En outre, les créances clients font l'objet d'une assurance-crédit pour leur majorité à l'exception de certains grands comptes et de deux régions opérationnelles lesquelles représentent 21 % du chiffre d'affaires du pôle Travail temporaire et recrutement France.

L'âge des créances clients échues mais non dépréciées est analysé de la manière suivante :

En milliers d'euros	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture (valeur nette)				Actifs dépréciés	Actifs non dépréciés non échus	Total (valeur nette)
	0-2 mois	2-4 mois	au-delà de 4 mois	Total			
31.12.2014	77 633	6 630	3 354	87 617	11 081	242 346	329 963
31.12.2013	57 900	4 010	3 590	65 500	9 900	248 752	314 252

**5.4. Risque de liquidité**

Dans le cadre de son activité, le Groupe doit financer un besoin en fonds de roulement significatif ainsi que ses opérations de croissance externe. De façon générale, le besoin en fonds de roulement est financé soit par des lignes à court terme (découvert, factoring ...) et les opérations de croissance externe par les fonds propres du groupe ou des lignes de financement à moyen terme. Ainsi au 31 décembre 2014, la société dispose de 234 M€ de lignes de crédit (dont 83 M€ sont confirmées avec une maturité supérieure à 12 mois) et sur lesquelles les tirages s'élèvent à 23 M€.

Le risque de liquidité est directement lié à la capacité du Groupe à générer des cash-flow et / ou à lever des financements de façon à faire face aux échéances de ses dettes financières et de ses instruments dérivés.

De façon à anticiper et gérer ce risque, le Groupe a mis en place les éléments suivants :

- Centralisation et diversification de ses sources de financement auprès de divers établissements financiers
- Centralisation de la gestion de la trésorerie
- Maintien permanent d'un volume significatif de lignes de financement non tirées.

Il convient également de noter que le groupe n'a pas mobilisé sa créance de CICE.

**5.5. Risque de contrepartie financière**

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie financière lorsqu'il intervient sur les marchés financiers notamment pour la gestion de sa trésorerie. Il limite ce risque en s'engageant uniquement avec des banques commerciales bénéficiant de notes de crédit élevées et en évitant une trop grande concentration des opérations de marché sur un nombre restreint d'établissements financiers. C'est ainsi que le montant de trésorerie nette de 62,6 M€ est réparti sur l'ensemble de ces établissements.

**6 - Notes sur le compte de résultat consolidé****6.1. Autres produits et charges opérationnels**

En milliers d'euros	2014	2013
Autres produits opérationnels	225	0
• Coûts d'acquisition directs	(245)	(138)
• Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés liés aux acquisitions	(4 991)	(2 670)
• Autres charges opérationnelles non récurrentes	(854)	(812)
Autres charges opérationnelles	(6 090)	(3 620)

Les autres charges opérationnelles non récurrentes correspondent en 2014 à un redressement des cotisations sociales en Allemagne et à des pénalités fiscales au Congo et en 2013 à l'ajustement du complément de prix sur les acquisitions américaines 2012 lié aux marges des activités acquises.

Les dotations aux amortissements présentés au compte de résultat excluent celles des actifs incorporels affectés liés aux acquisitions. La dotation totale aux amortissements est la suivante :

En milliers d'euros	2014	2013
• Dotations aux amortissements hors actifs incorporels acquis	(9 012)	(7 901)
• Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés liés aux acquisitions	(4 991)	(2 670)
<b>Dotation totale aux amortissements</b>	<b>(14 004)</b>	<b>(10 571)</b>

## 6.2. Résultat financier

En milliers d'euros	2014	2013
• Intérêts financiers	549	194
• Autres produits financiers	699	365
<b>Produits financiers</b>	<b>1 248</b>	<b>558</b>
• Frais financiers sur participation des salariés	(182)	(424)
• Frais financiers sur emprunts et découverts bancaires	(1 417)	(852)
• Autres charges financières	(1 891)	(1 624)
<b>Charges financières</b>	<b>(3 490)</b>	<b>(2 899)</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(2 242)</b>	<b>(2 341)</b>
• Gains de change	8 189	55
• Pertes de change	(51)	(2 289)
• Désactualisation CICE	1 213	
<b>Autres produits et charges financières</b>	<b>9 351</b>	<b>(2 234)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>7 109</b>	<b>(4 575)</b>

Du fait de la mise en place d'un financement en dollars US entre les sociétés CRIT Corp et Groupe CRIT qui atteint 75 M\$ au 31 décembre 2014, le résultat de change enregistre l'impact non cash de l'évolution du dollar contre l'euro soit un gain de 8 M€ en 2014 contre une perte de 2,1 M€ en 2013.

## 6.3. Charge d'impôt sur le résultat

### 6.3.1. Charge d'impôt nette

En milliers d'euros	2014	2013
• Impôt courant	(25 202)	(24 506)
• Impôt différé	(1 737)	826
<b>Charge d'impôt nette</b>	<b>(26 939)</b>	<b>(23 680)</b>

## Comptes consolidés au 31 décembre 2014

Le rapprochement entre l'impôt théorique ressortant du taux d'imposition moyen et le montant réel de l'impôt sur les résultats se présente comme suit :

En milliers d'euros	2014		2013	
	Montant	%	Montant	%
• Résultat avant impôt	92 091		69 682	
• quote part de résultat des SME	(2 768)		(4 654)	
<b>Résultat avant impôt et quote part de résultat des SME</b>	<b>89 322</b>		<b>65 027</b>	
• Taux d'impôt en France	38,0 %	38,0 %	38,0 %	38,0 %
<b>Impôt théorique</b>	<b>33 942</b>	<b>38,0 %</b>	<b>24 710</b>	<b>38,0 %</b>
<b>Incidences :</b>				
. Non-imposition du CICE	(15 984)	(17,9 %)	(10 875)	(16,7 %)
. CVAE	11 078	12,4 %	10 406	16,0 %
. Utilisation des pertes fiscales non reconnues ou exonération	(2 702)	(3,0 %)	(694)	(1,1 %)
. Autres différences permanentes	637	0,7 %	1 030	1,6 %
. Autres crédits d'impôts	(819)	(0,9 %)	(974)	(1,5 %)
. Retenue à la source	476	0,5 %	511	0,8 %
. Pertes fiscales non reconnues	462	0,5 %	217	0,3 %
. Différentiel de taux des pays étrangers	(413)	(0,5 %)	(841)	(1,3 %)
. Autres	262	0,3 %	189	0,3 %
<b>Total des incidences</b>	<b>(7 004)</b>	<b>(7,8 %)</b>	<b>(1 031)</b>	<b>(1,6 %)</b>
<b>Charge d'impôt du groupe</b>	<b>26 939</b>	<b>30,2 %</b>	<b>23 680</b>	<b>36,4 %</b>
<b>Taux apparent</b>	<b>30,2 %</b>		<b>36,4 %</b>	

La société Congo Handling a obtenu le 6 août 2014 du Ministère de l'Economie et des Finances congolais l'exonération de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2013. Un crédit d'impôt de 1,9 M€ a été comptabilisé dans les comptes de l'exercice 2014 à ce titre et figure ci-dessus sur la ligne Utilisation des pertes fiscales non reconnues ou exonération.

### 6.3.2. Impôts différés par nature

En milliers d'euros	Impôts différés actifs sur ind. départ en retraite	Impôts différés passifs sur location financement	Impôts différés passifs sur Swap	Impôts différés actifs sur autres décalages temporaires	Total
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<b>3 645</b>	<b>(1 049)</b>		<b>3 111</b>	<b>5 708</b>
• Ecart de conversion				(12)	(12)
• Impact sur le résultat	292	220		314	826
• Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	255				255
• Autres mouvements				2	2
<b>Valeur à la clôture de l'exercice 2013</b>	<b>4 192</b>	<b>(829)</b>		<b>3 415</b>	<b>6 780</b>
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>4 192</b>	<b>(829)</b>	<b>0</b>	<b>3 415</b>	<b>6 779</b>
• Ecart de conversion				47	47
• Impact sur le résultat	97	183		(2 016)	(1 736)
• Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 476		547		3 023
• Autres mouvements					
<b>Valeur à la clôture de l'exercice 2014</b>	<b>6 766</b>	<b>(647)</b>	<b>547</b>	<b>1 446</b>	<b>8 114</b>

Les impôts différés actifs comprennent 1,4 M€ d'actifs d'impôt sur les pertes fiscales espagnoles qui devraient être utilisés à moyen terme par imputation sur les bénéfices futurs de ces entités.

## 7. Information sectorielle et géographique

### 7.1. Information par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	Travail temporaire et recrutement	Assistance aéroportuaire	Autres services	Inter-secteurs	Non affecté	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>						
• 2014	1 422 551	215 951	74 528	(17 929)		1 695 101
• 2013	1 299 802	204 890	73 009	(19 132)		1 558 569
<b>Résultat opérationnel courant</b>						
• 2014	77 587	8 231	2 254	6		88 078
• 2013	66 358	4 874	1 990			73 222
<b>Résultat opérationnel</b>						
• 2014	71 856	8 097	2 254	6		82 213
• 2013	62 738	4 874	1 990			69 602
<b>Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des entreprises MEE</b>						
• 2014	71 931	10 791	2 253	6		84 982
• 2013	62 738	9 528	1 990			74 256
<b>Dotations aux amortissements</b>						
• 2014	1 294	7 023	696			9 012
• 2013	1 070	6 198	633			7 901
<b>Dotations aux provisions</b>						
• 2014	2 074	2 082	442	(6)		4 592
• 2013	3 074	3 432	832			7 337
<b>Acquisitions d'immobilisations</b>						
• 2014	1 538	16 646	19 221			37 404
• 2013	1 348	12 366	3 935			17 648
<b>Données bilancielle</b>						
• Actifs au 31.12.2014	397 846	83 727	211 487		112 121	805 181
• Passifs au 31.12.2014	235 842	63 456	63 802		155 787	518 886
• Actifs au 31.12.2013	378 524	76 596	126 317		75 673	657 110
• Passifs au 31.12.2013	268 624	65 521	(13 141)		97 656	418 660

Les actifs et passifs non affectés correspondent aux actifs et passifs liés au financement et à ceux liés à l'impôt sur le résultat.

### 7.2. Information par zones géographiques

En milliers d'euros	France	Etats-Unis	Espagne	Afrique	Autres	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>						
• 2014	1 320 068	223 034	67 905	46 910	37 184	1 695 101
• 2013	1 251 288	170 950	53 134	42 302	40 895	1 558 569
<b>Actifs non courants</b>						
• 2014	211 101	98 626	1 892	19 747	7 239	338 604
• 2013	154 318	74 501	2 127	15 496	3 395	249 837

### 8. Notes sur le tableau des flux de trésorerie consolidés

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, est constituée de la Trésorerie et équivalents de trésorerie déduction faite des Découverts bancaires.

En milliers d'euros	31.12.2014	31.12.2013
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	99 596	66 586
• Découverts bancaires	37 019	14 005
<b>Trésorerie nette</b>	<b>62 577</b>	<b>52 581</b>

La variation de trésorerie nette positive de 10 M€ s'analyse par :

- un flux de trésorerie généré par l'activité de 49,8 M€ en hausse de 22 % par rapport à 2013,
- 46 M€ de flux liés aux opérations d'investissements relatifs au projet immobilier pour 18 M€, aux investissements opérationnels pour 18,4 M€ et aux regroupements d'entreprise pour 9,2 M€,
- des flux liés aux opérations financières positifs soit 5,7 M€ issus des émissions nettes d'emprunts de 14,9 M€ et du paiement des dividendes.

#### 8.1. Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles

En milliers d'euros	2014	2013
Dotations aux amortissements / dépréciation		
• sur immobilisations incorporelles	5 747	3 316
• sur immobilisations corporelles	8 206	7 280
• sur actifs financiers	(51)	40
<b>Total des dotations aux amortissements</b>	<b>13 953</b>	<b>10 596</b>

#### 8.2. Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

En milliers d'euros	2014	2013
• Stocks	(262)	(95)
• Clients et comptes rattachés nets	(12 578)	(23 363)
• Créances sur l'état et les organismes sociaux	(280)	15
• Charges constatées d'avance	(1 461)	517
• Autres tiers actifs nets	(1 337)	487
• Dettes fournisseurs	974	3 131
• Dettes fiscales et sociales	23 726	16 618
• Autres dettes	7 938	2 020
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>16 721</b>	<b>(671)</b>

Les variations les plus notables en 2014 sont la hausse des créances clients et des dettes fiscales et sociales, en période de hausse de l'activité.

#### 8.3. Remboursements et émissions d'emprunts

Les remboursements d'emprunts soit 15,8 M€ concernent principalement les paiements effectués au titre :

- des compléments de prix sur les acquisitions américaines soit 6,5 M€,
- et à celui relatif à l'exercice de l'option sur les puts sur intérêts minoritaires de PeopleLink le 30 mai 2014 soit 7,9 M€.

Les émissions d'emprunt soit 30,8 M€ concernent ;

- le tirage de la ligne de crédit américaine soit 7,7 M€,
- le contrat de crédit-bail immobilier soit 17,8 M€,
- les contrats de crédits-bails du secteur Aéroportuaire soit 3,6 M€.

## 9. Engagements hors bilan

### 9.1. Engagements hors bilan liés au financement de la société non demandés spécifiquement par IFRS

#### 9.1.1. Engagements donnés

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	Echéance	31.12.2014	31.12.2013
<b>Garanties financières</b>				
• Caution donnée par Groupe CRIT à Natiocrédibail pour SCI Arche de Saint Ouen au titre des obligations du contrat de crédit-bail immobilier	Garantie financière de la mère à sa filiale	27.03.2028	51 660	1 389
• Garantie financière de Groupe CRIT à Lake Bank City pour PeopleLink	Garantie financière de la mère à sa filiale	Illimité	4 942	4 351
• Garantie financière de CRIT Corp à Lake Bank City pour PeopleLink	Garantie financière de la mère à sa filiale	Illimité	4 942	4 351
• Caution donnée par Groupe CRIT à Société Générale pour SCI Arche de Saint Ouen	Garantie financière de la mère à sa filiale	27.03.2028	3 000	
• Caution donnée par Groupe CRIT au Crédit du Maroc pour CRIT Maroc	Garantie financière de la mère à sa filiale	Illimité	1 413	1 378
• Caution donnée par Groupe CRIT à la Société Générale pour CRIT Espana	Garantie financière de la mère à sa filiale	Illimité	1 000	1 000

#### 9.1.2. Engagements reçus

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	Echéance	31.12.2014	31.12.2013
<b>Engagements liés au financement non demandés spécifiquement par IFRS 7</b>				
• Contrat d'affacturage Crédit Agricole	Capacité maximum de tirage	Illimité	80 000	80 000
• Contrat d'affacturage GE Factofrance	Capacité maximum de tirage	Illimité	33 554	30 797
• Ligne de crédit moyen terme France	Ligne de crédit non utilisée	29.03.2018	60 000	60 000
• Ligne de crédit moyen terme Etats-Unis	Ligne de crédit non utilisée	01.04.2016	461	1 542
• Autorisation de découverts	Ligne de crédit non utilisée		38 000	35 396

### 9.2. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles de la société

#### 9.2.1. Engagements donnés

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	Echéance	31.12.2014	31.12.2013
<b>Nantissements</b>				
• Nantissement de l'avance preneur liée à la construction de l'immeuble de Saint Ouen par SCI Arche de Saint Ouen à Natiocreditbail	Nantissement de créance	27.03.2028	10 000	
<b>Garantie financière</b>				
• Contre-garantie de Groupe CRIT à BNP Paribas pour PeopleLink	Garantie d'une police d'assurance	05.12.2014		2 678
<b>Instruments financiers conclus en vue de la livraison d'un élément non financier</b>				
• Engagement d'achat de GEH à divers fournisseurs	Engagement d'achat ferme d'uniformes	Illimité	300	471
<b>Cautions données</b>				
<b>Contrats de location simple</b>				
• Obligations en matière de location simple immobilière	Engagements de paiements futurs		12 312	12 087
		< 1 an	7 843	7 826
		de 2 à 5 ans	4 468	4 262
• Obligations en matière de location simple mobilière	Engagements de paiements futurs		3 037	2 226
		< 1 an	1 701	1 558
		de 2 à 5 ans	1 336	668

L'ensemble des loyers réglés au titre de l'exercice 2014 s'élève 28,3 M€ contre 27,8 M€ en 2013.

**9.2.2. Engagements reçus**

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	Echéance	31.12.2014	31.12.2013
<b>Garantie financière</b>				
• Garantie financière de BNP Paribas à Arch Insurance Company pour PeopleLink	Garantie d'une police d'assurance	05.12.2014		2 678
<b>Garanties à première demande</b>				
• Garantie à première demande de Crédit Lyonnais à Aéroport de Paris pour les filiales Aéroportuaire France	Garantie de baux civils	2015 à 2019	495	834
• Autres cautions immobilières	Garantie de baux civils	2015 à 2020	394	332
<b>Cautions reçues</b>				
• Cautions de la Société Générale en faveur de CRIT SAS <sup>(1)</sup>	Garantie financière des activités de travail temporaire (article L 1251-49 et R 1251-11 à R 1251-31 du Code du Travail)	30.06.2015	66 660	65 950
• Cautions du Crédit Lyonnais en faveur de Les Compagnons, Les Volants, AB Intérim <sup>(1)</sup>	Garantie financière des activités de travail temporaire (article L 1251-49 et R 1251-11 à R 1251-31 du Code du Travail)	30.06.2015	15 730	16 780
• Cautions du Crédit Agricole et Santander en faveur en faveur de Crit Espana	Garantie financière des activités de travail temporaire	Illimité	2 906	2 634
• Cautions du Crédit Suisse en faveur en faveur de Crit Suisse	Garantie financière des activités de travail temporaire	Illimité	457	448

<sup>(1)</sup> Les garanties financières consenties par les banques en faveur des sociétés CRIT SAS, AB INTERIM, LES COMPAGNONS et LES VOLANTS dans le cadre de leurs activités de travail temporaire et en application des dispositions de l'article L 1251-49 et R 1251-11 à R 1251-31 du Code du Travail ont une durée limitée d'une année et sont renouvelables chaque année.

**10. Autres informations****10.1. Résultat par action**

	2014	2013
• Résultat revenant aux actionnaires de la société (milliers d'euros)	60 626	40 314
• Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	11 096	11 099
• Résultat de base et dilué par action (€ par action)	5,46	3,63

En l'absence d'instruments dilutifs de capitaux propres, le résultat de base est égal au résultat dilué.

**10.2. Dividende par action**

	2014	2013
• Dividende revenant aux actionnaires de la Société (milliers d'euros)	3 488	2 475
• Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	11 096	11 099
• Dividende par action (€ par action)	0,31	0,22

Le nombre total d'actions est de 11 250 000 d'une valeur nominale de 0,36 € par action. Toutes les actions sont entièrement libérées. Aucune action ne dispose d'un droit préférentiel quant au versement de dividendes.

Le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2014 est de 11 097 828.

Un dividende de 0,31 € par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, représentant une distribution totale de 3 487 500 €, sera proposé lors de l'Assemblée Générale des actionnaires prévue le 12 juin 2015.

**10.3. Informations sur les parties liées**

Selon la norme IAS 24, une partie liée est une personne ou une entité qui est liée à l'entité présentant ses états financiers. Toutes les opérations commerciales conclues avec les entités non consolidées sont effectuées dans des conditions normales d'activité du marché.

**10.3.1. Rémunérations des mandataires sociaux**

Les rémunérations attribuées par le Groupe aux principaux dirigeants - Président Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués - s'élèvent en 2014 à 702 milliers d'euros contre 690 milliers d'euros en 2013. Aucun avantage postérieur à l'emploi ni de prêt aux dirigeants n'a été octroyé.

### 10.3.2. Autres parties liées

Les transactions avec les autres parties liées sont principalement :

- des locations consenties aux conditions de marché par des SCI, dont la gérance est assurée par Claude GUEDJ ou Nathalie JAOUJ, administrateurs et dont les administrateurs de la société Groupe CRIT sont tous associés,
- des ventes facturées par le Groupe aux sociétés consolidées par mise en équivalence.

En milliers d'euros	2014	2013
<b>Locations facturées au Groupe par des SCI</b>		
• SCI LES ARCHES DE CLICHY	203	203
• SCI LA PIERRE DE CLICHY	143	143
• SCI HUGO MOREL	70	70
• SCI LA PIERRE LUTTERBACH	18	18
• SCI LA PIERRE DE SAINT DENIS	17	17
• SCI LA PIERRE DE SENS	15	15
• SCI LA PIERRE DE ROUEN	16	16
• SCI LA PIERRE DE MELUN	16	16
• SCI LA PIERRE DE TOULON	13	16
• SCI LA PIERRE D'AUBAGNE	13	13
• SCI LA PIERRE CHATEAUROUX	10	10
• SCI LA PIERRE D'AUXERRE	10	10
• SCI LA PIERRE DE QUIMPER	9	9
	<b>553</b>	<b>556</b>
<b>Engagements en matière de location simple immobilière (paiements futurs de loyers)</b>		
< 1 an	531	611
de 2 à 5 ans	249	374
	282	237
<b>Ventes facturées par le Groupe</b>		
• HANDLING PARTNER GABON	585	514
• SHP RS DOO Serbie	50	
	<b>635</b>	<b>514</b>
<b>Comptes clients et courants débiteurs</b>		
• HANDLING PARTNER GABON	91	42
• SCCV 50 AV DE LA PORTE DE VILLIERS	22	21
• SCCV LES CHARMES	152	148
• SHP RS DOO SERBIE	129	
	<b>394</b>	<b>211</b>

Les informations financières résumées des sociétés mises en équivalence sont données en note 4.3.

Enfin le Groupe CRIT n'est détenant par aucune société mère publiant des comptes IFRS disponibles pour le public.

### 10.4. Evénements post clôture

Groupe Crit, par l'intermédiaire de sa filiale GEH a cédé sa participation de 34 % dans la société Handling Partner Gabon, concessionnaire exclusif d'assistance en escale sur l'aéroport de Libreville au Gabon, en date du 27 mars 2015, pour un prix de vente de 4,5 M€.

Aucun autre événement post-clôture de nature à avoir une incidence significative sur les états financiers 2014 n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés.

### 10.5. Effectifs permanents à la clôture

La répartition par métier de l'effectif permanent du Groupe pour les sociétés intégrées globalement à la clôture est la suivante :

	31.12.2014	31.12.2013
• Travail temporaire (salariés permanents)	2 192	1 845
• Assistance aéroportuaire	2 888	2 816
• Autres	695	666
<b>Total</b>	<b>5 775</b>	<b>5 327</b>

## 10.6. Périmètre de consolidation

Société	Siren	% d'intérêt		Méthode de consolidation
		31.12.2014	31.12.2013	
• GROUPE CRIT (Clichy)	622 045 383	Société mère		Intégration globale
<b>Travail temporaire et recrutement</b>				
• CRIT INTERIM (Saint-Ouen)	303 409 247	99,10	98,90	Intégration globale
• LES VOLANTS (Clichy)	301 938 817	98,83	98,83	Intégration globale
• LES COMPAGNONS (Clichy)	309 979 631	95,00	95,00	Intégration globale
• AB INTERIM (Clichy)	642 009 583	95,00	95,00	Intégration globale
• CRIT (Clichy)	451 329 908	99,71	99,65	Intégration globale
• PRESTINTER (Clichy)	334 077 138	95,00	95,00	Intégration globale
• PROPARTNER (Allemagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT INTERIM (Suisse)	NA	99,71	99,65	Intégration globale
• CRIT ESPANA (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT CARTERA (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• ADAPTALIA OUTSOURCING SL (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• ADAPTALIA ESPECIALIDADES DE EXTERNALIZACION SL (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT SEARCH (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT HR (Irlande)	NA	95,00	95,00	Intégration globale
• CRIT MAROC (Maroc)	NA	98,67	98,67	Intégration globale
• C-SERVICES (Maroc)	NA	99,87	99,87	Intégration globale
• CRIT RH (Tunisie)	NA	94,67	94,67	Intégration globale
• CRIT TUNISIE (Tunisie)	NA	94,67	94,67	Intégration globale
• CRIT CORP (Etats-Unis)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• PEOPLELINK (Etats-Unis) <sup>(1)</sup>	NA	85,00	75,00	Intégration globale
• SUSTAINED QUALITY (Etats-Unis) <sup>(1)</sup>	NA	85,00	75,00	Intégration globale
• 2AM GROUP (Etats-Unis) <sup>(1 &amp; 2)</sup>	NA	85,00	-	Intégration globale
• 2AM ONTARIO (Etats-Unis) <sup>(1 &amp; 2)</sup>	NA	85,00	-	Intégration globale
• ACTIUM (Etats-Unis) <sup>(3)</sup>	NA	63,75	-	Intégration globale
• ARKEO (Etats-Unis) <sup>(1)</sup>	NA	85,00	75,00	Intégration globale
• GLOBAL (Etats-Unis) <sup>(4)</sup>	NA	41,65	-	Mise en équivalence
<b>Assistance aéroportuaire</b>				
• PARIS CUSTOMERS ASSISTANCE (Tremblay en France)	502 637 960	99,84	99,84	Intégration globale
• AERO HANDLING (Tremblay en France)	792 040 289	99,84	99,84	Intégration globale
• CARGO GROUP (Tremblay en France)	789 719 887	99,84	99,84	Intégration globale
• ORLY CUSTOMER ASSISTANCE (Tremblay en France)	515 212 801	99,84	99,84	Intégration globale
• ORLY RAMP ASSISTANCE (Tremblay en France)	515 212 769	99,84	99,84	Intégration globale
• TERMINAL ONE ASSISTANCE (Tremblay en France)	515 212 785	99,84	99,84	Intégration globale
• RAMP TERMINAL ONE (Tremblay en France)	515 192 763	99,84	99,84	Intégration globale
• EURO SURETE (Tremblay en France) <sup>(5)</sup>	399 370 386	-	95,00	Intégration globale
• AIRLINES GROUND SERVICES (Tremblay en France)	411 545 080	99,64	99,64	Intégration globale
• ASSISTANCE MATERIEL AVION (Tremblay en France)	410 080 600	99,68	99,68	Intégration globale
• EUROPE HANDLING MAINTENANCE (Tremblay en France)	404 398 281	99,68	99,68	Intégration globale
• EUROPE HANDLING ROISSY (Tremblay en France)	401 300 983	99,68	99,68	Intégration globale
• GROUPE EUROPE HANDLING (Tremblay en France)	401 144 274	99,84	99,84	Intégration globale
• INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE L'AERIEN (Tremblay en France)	409 514 791	99,68	99,68	Intégration globale

Société	Siren	% d'intérêt		Méthode de consolidation
		31.12.2014	31.12.2013	
• EUROPE HANDLING (Tremblay en France)	395 294 358	99,77	99,77	Intégration globale
• AWAC TECHNICS (Tremblay en France)	412 783 045	99,60	99,60	Intégration globale
• OVID (Tremblay en France)	534 234 661	33,33	33,33	Mise en équivalence
• CONGOLAISE DE PRESTATIONS DE SERVICES - CPTS (Congo)	NA	60,96	60,96	Intégration globale
• AEROPORTS DE LA REPUBLIQUE DU CONGO - AERCO (Congo)	NA	15,24	15,24	Mise en équivalence
• SKY PARTNER R.S. DOO. (Serbie)	NA	47,92	47,92	Mise en équivalence
• AWAC TECHNICS MOROCCO (Maroc)	NA	99,60	99,60	Intégration globale
• CONGO HANDLING (Congo)	NA	60,90	60,90	Intégration globale
• HANDLING PARTNER GABON (Gabon)	NA	33,95	33,95	Mise en équivalence
• SKY HANDLING PARTNER SIERRA LEONE	NA	79,87	79,87	Intégration globale
• SKY HANDLING PARTNER (Irlande)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• SKY HANDLING PARTNER SHANNON (Irlande)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• SKY HANDLING PARTNER CORK (Irlande) <sup>(6)</sup>	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• ARIA LOGISTICS (Royaume Uni)	NA	89,86	89,86	Intégration globale
• SKY HANDLING PARTNER UK (Royaume Uni)	NA	89,86	89,86	Intégration globale
• ASSIST'AIR (République Dominicaine)	NA	95,00	95,00	Intégration globale
<b>Autres services</b>				
• OTESSA (Clichy)	552 118 101	99,00	99,00	Intégration globale
• CRIT CENTER (Clichy)	652 016 270	95,00	95,00	Intégration globale
• E.C.M. (Clichy)	732 050 034	99,00	99,00	Intégration globale
• ECM TECHNOLOGIE (Roumanie)	NA	99,00	99,00	Intégration globale
• MASER (Clichy)	732 050 026	99,94	99,94	Intégration globale
• EDOM (Clichy) <sup>(7)</sup>	352 636 211	99,94	-	Intégration globale
• CRIT IMMOBILIER (Clichy)	572 181 097	95,00	95,00	Intégration globale
• SCI L'ARCHE DE SAINT OUEN (Clichy) <sup>(8)</sup>	799 904 487	100,00	-	Intégration globale
• R.H.F. (Clichy)	343 168 399	95,00	95,00	Intégration globale
• ATIAC (Saint-Ouen) <sup>(9)</sup>	690 500 871	-	50,00	Intégration globale
• PEOPULSE (Colombes)	489 466 474	100,00	100,00	Intégration globale
• SCI SARRE COLOMBES	381 038 496	99,66	99,66	Intégration globale
• SCI RUITZ LES MEURETS (Barlin) <sup>(10)</sup>	310 728 258	-	90,00	Intégration globale
• SCI RIGAUD PREMILHAT (Bois Rigaud)	312 086 390	90,00	90,00	Intégration globale
• SCI MARCHE A MEAUX (Saint Ouen)	384 360 962	99,00	99,00	Intégration globale
• SCI DE LA RUE DE CAMBRAI (Saint Ouen)	403 899 818	99,66	99,66	Intégration globale
• SCI ALLEES MARINES (Saint Ouen)	381 161 595	99,00	99,00	Intégration globale
• SCCV LES CHARMES (Clichy)	491 437 018	47,50	47,50	Mise en équivalence
• SCCV 50 AV PORTE DE VILLIERS (Paris)	492 855 648	50,00	50,00	Mise en équivalence

<sup>(1)</sup> Exercice du put sur intérêts minoritaires à hauteur de 10 % le 1<sup>er</sup> juin 2014

<sup>(2)</sup> Prise de participation le 17 février 2014 <sup>(3)</sup> Prise de participation le 1<sup>er</sup> juillet 2014

<sup>(4)</sup> Création le 1<sup>er</sup> juillet 2013 - début d'activité en 2014

<sup>(5)</sup> Clôture des opérations de liquidation le 13 mai 2014 <sup>(6)</sup> Société dissoute le 15 décembre 2014

<sup>(7)</sup> Prise de participation le 7 mars 2014 <sup>(8)</sup> Création le 8 janvier 2014

<sup>(9)</sup> Clôture des opérations de liquidation le 31 décembre 2014 <sup>(10)</sup> Clôture des opérations de liquidation le 30 septembre 2014

Le Groupe n'a aucun engagement d'achat d'actions vis-à-vis de détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle.

A la connaissance du groupe, il n'existe aucune restriction importante qui limiterait la capacité de Groupe Crit (« La société ») à avoir accès ou utiliser les actifs des filiales contrôlées par le groupe.